



COMMUNE DE NOREAZ

BULLETIN D'INFORMATION



No 1 - juin 2018

Administration

Secrétaire : Mme Anick Pouget

<p>Secrétariat - Service des habitants - Agence AVS</p> <p>Tél. 026 470 23 19 Fax. 026 470 23 31 <i>commune@noreaz.ch</i> <i>habitant@noreaz.ch</i> <i>location@noreaz.ch</i></p>	<p>lundi 13.30 - 16.00 h. mardi 17.30 - 19.00 h. jeudi 09.00 - 11.30 h.</p> <p>ou sur RDV</p>
---	---

Caissière : Mme Nicole Rossier

<p>Caisse communale</p> <p>Tél. 026 470 91 45 Fax. 026 47023 31 <i>bourse@noreaz.ch</i></p>	<p>RDV sur appel</p>
---	----------------------

www.noreaz.ch

Fermeture d'été

Durant la période estivale, nos bureaux seront fermés :

Du lundi 23 juillet 2018 jusqu'au mardi 21 août 2018 (y compris)



Vive Les Vacances

Déchetterie

Horaires d'ouverture :

Mercredi de 16h30 à 18h30
Samedi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 16h00



COMMUNE DE NOREAZ

CONVOCAATION

Les citoyennes et citoyens actifs de la commune de Noréaz sont convoqués en

ASSEMBLEE COMMUNALE

le jeudi 28 juin 2018 à 20h15,
à la maison communale

TRACTANDA

1. Procès-verbal de l'assemblée du 14 décembre 2017
Ce procès-verbal ne sera pas lu, mais il peut être consulté auprès de l'Administration communale, durant les heures d'ouverture, ou sur www.noreaz.ch
2. Comptes 2017
 - a) présentation des comptes
 - de fonctionnement
 - d'investissement
 - b) rapport de l'organe de révision et de la commission financière
 - c) approbation
3. Investissements 2018
4. Approbation du règlement scolaire
5. Divers

Le Conseil communal

Juin 2018

Editorial

Chères Concitoyennes,
Chers Concitoyens,

Le printemps est déjà bien installé et, entre deux belles journées ensoleillées, permettez-moi de vous souhaiter qu'il vous apporte l'énergie et l'enthousiasme nécessaires pour le vivre pleinement. Il existe certains rituels saisonniers, voir communaux, et celui « d'écrire le Mot du Syndic » en est un ! C'est donc avec joie que je vous adresse ces quelques mots.

Ce début d'année fût particulièrement compliqué pour notre administration communale. En effet, en guise de cadeau de Noël, nous avons eu droit à un énorme crash informatique a corrompu toutes les données de nos programmes communaux. La tâche a été longue et très subtile, mais finalement la situation a pu être sauvée, non sans un retard de plus de 2 mois dans les tâches journalières à effectuer. Raison également pour laquelle l'assemblée de mai a été reportée d'un mois. Nous vous remercions donc infiniment de votre compréhension et de votre patience envers notre administration.

Vous pourrez le lire dans les pages suivantes, notre nouveau règlement scolaire, à la suite de la formation d'un nouveau cercle entre les communes de Prez-vers-Noréaz, Ponthaux, Corserey et Noréaz. Cette entente amène évidemment une nouvelle discussion autour de la table, sur un projet de fusion des communes citées, hormis Ponthaux qui ne souhaite pas s'engager dans ce projet. Naturellement, étant les premiers acteurs de ce scénario, vous serez informé en temps et en heure sur les tenants et les aboutissements de ce projet.

Comme vous l'avez certainement constaté, les travaux du PED de l'Eglise ont enfin démarré. A l'heure où je vous écris, nous sommes satisfaits de l'avancée et nous sommes optimistes pour la suite de ce chantier. Quelques petites perturbations ont eu lieux sur la route de l'Eglise, mais dès lors, vous ne devriez plus être gêné.

Le 21 avril a eu lieu l'inauguration officielle des travaux de revitalisation du ruisseau du Palon. Autrefois enterré, le cours d'eau a été remis à ciel ouvert sur plus d'un kilomètre dans la plaine de la Varna. A ce jour, il s'agit du plus important projet de revitalisation du canton de Fribourg. Le Service cantonal de l'environnement a activement participé à cette réalisation, subventionnée à hauteur de 80% par la Confédération. Jean-François Steiert, en charge de la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions nous a fait l'honneur d'être présent pour cette fête. Si tout se passe comme prévu, les 1500 arbustes et les 30 arbres plantés par les écoliers de notre cercle le long du cours d'eau offriront, dans quelques années, un cadre de vie idéal à la faune locale. Truites, lézards, tritons et pies-grièches devraient faire leur grand retour.

Quant aux finances communales, elles se portent plutôt bien. Je salue la rigueur et la compétence des conseillers communaux afin de respecter les budgets et de toujours chercher les solutions optimales dans la réalisation des divers projets.

J'aimerais exprimer ma reconnaissance à tous les acteurs qui font vivre cette commune, car rien ne se fait tout seul. C'est grâce à l'investissement de chacun qu'il fait bon vivre à Noréaz.

Pour terminer, je tiens à remercier mes collègues du Conseil communal ainsi que les collaborateurs et collaboratrices de la commune pour leur travail, leur savoir-faire et leur investissement. Ma sincère reconnaissance va également à toutes les personnes qui, de près ou de loin, œuvrent au bon fonctionnement de notre collectivité de par leur engagement, entre autres au sein des diverses commissions communales. Merci !

Sébastien Chenux
Syndic

LE NOUVEL ALASKAN !!!



20
1997-2017
ans

**Bertschy
Automobiles SA**

Rte de Fribourg 15 - 1740 Neyruz

☎ 026/477.18.32

www.bertschyautomobiles.ch



Sommaire

Administration & Fermeture – 2

Convocation assemblée communale - 3

Editorial – 4

Informations générales sur la commune – 7

Plage de Vie – 12

Informations et divers – 15

Comptes d'investissement – 28

Comptes de fonctionnement – 29



Pour vos fêtes de famille, la visite de vos amis nous vous offrons un hébergement de proximité

Aquabike - Aquagym

Chez AquaSoins

bassin avec nage à contre-courant, buses, eau à 31 °



AUX-4-ÉLÉMENTS



Route de Chézère 2
1742 Autigny
026 477 02 26
079 300 27 20
www.aix-4-element.s.ch
accueil@aix-4-element.s.ch

Informations communales

Noréaz en quelques chiffres pour 2017

Total des naissances : 10 bébés

Habitants au 31.12.2017 : 680 personnes

Niveaux arrivants : 94 personnes

Départs : 48 personnes



Almeida Yanis	Cantin Mila-Rose
Margairaz Eliel	Crausaz Alessia
Sallin Thomas	Rizzelli Leana
Schneider Charles & Schneider Jean	
Seydoux Martin & Seydoux Nathan	

Arrivée dans notre commune

Les personnes nouvellement établies dans la commune doivent s'annoncer auprès de l'administration communale dans les 14 jours suivant leur arrivée.

A cette occasion, elles devront remettre les documents suivants :

- Un acte d'origine pour les personnes de nationalité suisse de plus de 18 ans
- Le certificat de famille
- Une autorisation de séjour pour les ressortissants étrangers
- Une copie du certificat de caisse-maladie
- Une copie de l'assurance du mobilier contre l'incendie
- Votre certificat AVS (copie)

Tout changement de domicile, au sein même de la commune, doit également être communiqué dans les 14 jours.

Cartes d'identité et passeports

Nous vous rappelons que les cartes d'identité, ainsi que les passeports, ne se font plus auprès de l'administration communale, mais directement au centre de biométrie à Granges-Paccot.

Nous vous conseillons de prendre rendez-vous afin de gagner du temps, l'attente y est parfois longue.

Centre de biométrie, Rte d'Englisberg 11, 1763 Granges-Paccot,
Tél. 026 305 15 20

Lors de la commande d'un document d'identité, il est impératif d'amener l'ancienne pièce d'identité afin de procéder à son annulation.

Votations et élections

Nous vous rappelons que les personnes désirant collaborer une ou plusieurs fois au dépouillement lors de votations ou d'élections peuvent s'inscrire auprès de l'Administration communale à l'adresse : commune@noreaz.ch

Prérequis : avoir 18 ans et être Suisse. Une rémunération est versée aux participants.

Abonnement CFF

Vous avez la possibilité de bénéficier de carte journalières CFF, au tarif de Fr. 35.- selon un partenariat entre les communes de Prez-vers-Noréaz, Corserey et Noréaz.

Les billets sont centralisés et directement distribué par la commune de **Prez-vers-Noréaz** pour les habitants des 3 communes. Les habitants d'autres communes peuvent également en profiter mais au tarif de Fr. 45.--

Vous avez également la possibilité de consulter le site www.carte-journaliere.ch afin de savoir quelles communes disposent encore de billets disponibles. Il s'agit d'un système de réservation de carte journalière, par internet, en service dans plus de 350 communes.



Quel est votre prochain objectif?

Protéger ceux que vous aimez.

Dans le domaine de l'assurance vie aussi, nous avons la solution qui vous convient.

Cédric Guisolan, conseiller en assurances avec brevet fédéral, Noréaz, T 026 347 33 10, cedric.guisolan@mobiliere.ch

Agence générale Fribourg
Daniel Charrière

Rue du Centre 14, Villars-sur-Glâne
1701 Fribourg
T 026 347 33 33
fribourg@mobiliere.ch

mobiliere.ch

la Mobilière

Accueil extra-scolaire «Le P'tit bonheur»

Le « P'tit Paradis », accueil extrascolaire (AES) des communes de Corserey, Noréaz, Ponthaux et Prez-vers-Noréaz est à votre disposition pour une solution de garde. Les plages bleues et blanches sont ouvertes si un minimum de 3 enfants sont inscrits à des fréquentations régulières.

Tranches horaires	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	vendredi
Avant l'école dès 6h45					
Matinée	FERME				FERME
Midi avec repas			FERME		
Après-midi			FERME		
Après l'école jusqu'à 18h30			FERME		

Comme les horaires des classes des 1H sont différentes des classes primaires (matinées ou après-midi de congés), nous désirons vous rendre attentif du fait que peu d'enfants sont concernés, il est alors plus difficile d'avoir trois familles qui ont besoin de l'Aes sur une même plage (matinée ou après-midi)
079 391 31 27 ou aes@noreaz.ch

Mme Séverine Egger, conseillère communale, Noréaz
079 391 64 06 ou severine.egger@noreaz.ch

Aux propriétaires de chiens

Quelques recommandations utiles

Les raisons de posséder un chien sont diverses. Mais, afin que sa compagnie reste toujours un plaisir et soit tolérée par autrui, il est nécessaire de respecter certaines règles. Pour tout ami des chiens, tenir compte des gens « sans chiens », des voisins et des passants – à la ville ou à la campagne – doit aller de soi.

La garde d'un chien occasionne, inmanquablement, quelques inconvénients inhérents, notamment, à la nature et au comportement de cet animal familier : souiller, mordre, aboyer, sauter sur des gens et mettre en danger les cyclistes ou les joggers. Dans la plupart des cas, cela découle aussi du comportement du propriétaire du chien. Un aide-mémoire, édité par l'Etat de Fribourg, rappelle leurs obligations aux propriétaires de chiens et dispense quelques conseils utiles. Des distributeurs de sachets à crottes se trouvent à divers endroits stratégiques du village. Il suffit de les utiliser, puis de glisser le sachet plein et fermé dans une poubelle publique. En forêt, par contre, il vaut mieux laisser la nature faire son travail, plutôt que mettre la crotte dans un sachet et jeter ensuite celui-ci dans les taillis ou dans les près.

Nous espérons pouvoir compter sur la collaboration des détenteurs de chien pour que tous nos amis canidés soient appréciés par l'ensemble de la population.

Utilisation des tondeuses à gazon

Selon le règlement de police, l'emploi, à l'extérieur, de tondeuses à gazon ou autres machines à moteur, est autorisé :

Du lundi au vendredi de 7 h à 12 et de 13 h à 20 h (sauf les jours fériés)

Le samedi de 8 h à 12 et de 14 h à 18 h

Les machines agricoles ne sont pas visées par cet article.

Service de repas à domicile

Si vous êtes en difficulté, malades, accidentés ou en convalescence, vous pouvez faire appel au Service de repas à domicile. Préparés par le « Home de Cottens », ces repas chauds sont appropriés à votre âge et à vos besoins :

- ✓ prix du repas livré à domicile : Frs 12.-- tout compris
- ✓ livraison : toute l'année, excepté week-end et jours de fête

Inscriptions et renseignements : Marie-Louise Schorro, tél. 026 470 15 23

Atelier floral sur commande
Manon Corpataux
Route des Arbognes 110
1757 Noréaz
078/751.12.42
manondesfleurs@bluewin.ch
www.manondesfleurs.ch



Boucherie à la ferme

Ponthaux



Plus proche tout simplement!



- **Boucherie artisanale Vente directe**
- **Magasin de Détail et en Gros**
- **Party Service**
- **Découpage pour tiers**

Tél. 026 475 55 80 | www.alaferme.ch

Plage de Vie



Tournoi de Pentecôte 2018

La Pentecôte rime souvent avec fête religieuse et week-end prolongé. Mais à Noréaz, la Pentecôte rime surtout avec le fameux tournoi de foottennis du village. Depuis plus de 10 ans, le FTC Piamont tend un filet sur la place de street hockey à côté de l'école et met en place quelques infrastructures pour accueillir tout son monde.



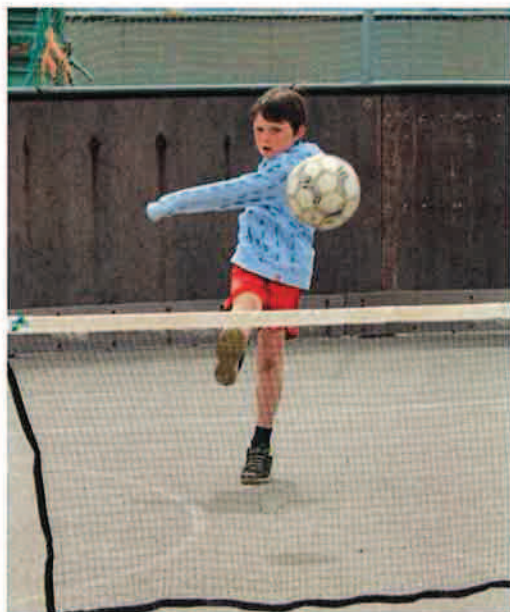
La place de sport lors du tournoi de Pentecôte

Très tôt le dimanche matin, une trentaine d'équipes, jeunes et moins jeunes, affluent sur la place pour taper dans le ballon. Comme chaque année, ou presque, le temps est radieux et les températures sont clémentes. En fin de matinée, de nombreux supporters arrivent pour acclamer les joueuses et joueurs. Ils discutent avec leurs voisins et amis tout en partageant le verre de l'amitié. A midi, l'odeur des grillades envahit la place et appelle les gens à se rendre à la buvette. Le tournoi suit son cours, alors qu'une partie des sportifs profitent d'une tranche de porc avec sa salade de pâtes.



Les villageois qui attendent sur les grillades

Souvent, on entend au bord du terrain "Mais ! C'est quoi ce sport ?". Tout le monde connaît le volleyball, mais les joueurs de foottennis ont adopté le même principe mis à part qu'ils jouent avec leurs pieds et qu'ils ont décidé de baisser le filet afin qu'ils puissent attaquer en « smashant » la balle. D'ailleurs tout le monde peut le faire. Il n'y a qu'à voir les photos ci-dessous.



Les joueurs et joueuses en pleine action

L'après-midi, le niveau sur le terrain s'élève. Le monde s'agglutine autour de la place, applaudit et encourage les sportifs. Les deux meilleures équipes s'extirpent de la phase finale. En finale, la première équipe à 11 points gagne le tournoi. Le match est intense et les gestes sont dignes d'un match officiel. Après quelques points le score est à 10-10 ! La tension est à son comble et le point décisif tombe. Les deux équipes se serrent la main dans la bonne humeur. Le tournoi se termine et chaque équipe reçoit un petit prix. Malgré la fin du tournoi, beaucoup de monde reste pour continuer la fête. Certains resteront pour la grillade du soir et d'autres finiront tard dans la nuit.

Nous vous attendons nombreux l'année prochaine à la Pentecôte pour une nouvelle édition. Le jeune comité du FTC Piamont en profite pour remercier la commune de Noréaz pour la mise à disposition de la place, la jeunesse pour leur belle tonnelle, tous les sponsors et tous les participants !

Si vous souhaitez tester ce sport, n'hésitez pas à nous écrire un petit mail à l'adresse ftcpiamont@bluewin.ch.

A l'année prochaine, Le FTC Piamont

À vous ...

...jeunes contribuables

Vous venez de débiter une activité pour laquelle un salaire vous est versé. Pensez à vous annoncer auprès de la caisse communale afin que des acomptes d'impôts vous soient facturés. Vous aurez ainsi la possibilité de payer vos impôts au fil des mois et cela vous évitera de devoir les régler en une fois, dans un délai de 30 jours, lors de la réception du décompte final.

...étudiants et apprentis

D'après notre règlement relatif à la défense incendie, les étudiants et apprentis sont exonérés de la taxe non-pompier. Si vous êtes âgé(e)s de moins de 25 ans et poursuivez des études ou un apprentissage, faites-nous parvenir une attestation d'étude ou de formation valable pour l'année en cours jusqu'au 31 janvier 2018. Nous pourrions ainsi vous exonérer. Passé ce délai, la facture ne pourra plus être annulée.

...cyclistes

Cité de l'énergie



- Pour un avenir fleuri -

Tel est le slogan de la commune de Noréaz, cité de l'énergie. Cette année, comme action, nous avons décidé d'octroyer une subvention de CHF 100.- pour tout habitant ayant fait l'acquisition d'un vélo électrique entre le 1.1.2018 et le 31.12.2018. Pour vos escapades, vos déplacements vers la gare de Rosé ou de Grolley, pour se rendre au travail, pour aller au vieux grenier, ... à vos envies.

Informations et divers

Transport de personnes à mobilité réduite

Pour les besoins en transports, vous pouvez contacter :

- La Fondation PassePartout au 026/422 56 20, le transport est prévu seulement pour des personnes à mobilité réduite.
- La Croix-Rouge Fribourgeoise au 026/347 39 40

Caritas Fribourg

Caritas Fribourg met à disposition différentes prestations en faveur des personnes en difficulté. En cas de besoin et pour tous renseignements, vous pouvez prendre contact 026/321 18 54 ou par courriel à l'adresse : info@caritas-fr.ch

Service d'aide et de soins à domicile

Nous vous rappelons, qu'en cas de besoin, vous pouvez joindre ce service à l'adresse suivante :

Rue Saint-Nicolas-de-Flüe 2
1700 Fribourg
026/425 55 25

Horaire du lundi au vendredi: de 07h30 à 11h30
de 14h00 à 17h00



Assurance Vieillesse et Survivants

QUI DOIT COTISER ?

Toutes les personnes qui exercent, en Suisse, une activité lucrative dépendante ou indépendante ou qui y ont leur domicile civil sont tenues de payer des cotisations AVS/AI/APG. En 2018, ce sont les personnes actives nées en 2000 qui entrent dans le cercle des cotisants. Les personnes sans activité lucrative sont tenues de payer les cotisations AVS/AI/APG dès le 1er janvier qui suit leur 20ème anniversaire.

PERSONNE NON ACTIVES

Sont considérées comme non actives dans l'AVS/AI/APG les personnes qui ne touchent pas de revenu d'une activité lucrative ou qui n'en tirent qu'un faible revenu. Ce sont notamment les :

- personnes ayant pris une retraite anticipée
- bénéficiaire d'une rente AI
- étudiants
- globe-trotters
- chômeurs en fin de droit
- personnes divorcées
- veuves/veufs
- conjoints de personnes retraitées
- bénéficiaires d'indemnités journalières de l'assurance-maladie & accident.

Ainsi, les personnes qui n'exercent pas d'activité lucrative doivent s'annoncer sans tarder à la caisse cantonale de compensation de leur domicile, afin de payer des cotisations AVS/AI/APG et de bénéficier, le moment venu, d'une rente AVS ou AI complète.

Les lacunes de cotisations peuvent entraîner une réduction des rentes.

Le formulaire pour personne sans activité lucrative ou partiellement active est disponible à l'agence AVS de la commune, aux caisses de compensation ainsi que sur www.caisseavsfr.ch

FIN DE L'OBLIGATION DE COTISER

L'obligation de cotiser prend fin au moment où elles atteignent l'âge ordinaire de la retraite. Celui-ci est fixé à 64 ans pour les femmes et à 65 ans pour les hommes.

Aides pour les familles avec enfants

Les enfants n'apportent pas que de la vie dans la famille et du bonheur à leurs parents, mais ils coûtent également. Lorsque le revenu est trop faible, l'argent ne suffit que pour les dépenses de base.

C'est pourquoi la fondation « Das Leben meistern » (maîtriser la vie) veut soutenir des familles suisses avec 3 enfants ou plus par ex. avec Frs. 100.- par enfant et par mois. La condition fixée par la fondation pour bénéficier de cette aide est d'avoir un revenu annuel imposable inférieur à frs 60'000 (voir chiffre 4.910 de l'avis de taxation) pour une famille avec 3 enfants. Pour une famille avec 4 enfants, la limite est augmentée à frs 65'000, respectivement frs 70'000.- pour une famille avec 5 enfants.

Si vous pensez pouvoir bénéficier de ce soutien, vous pouvez nous demander le formulaire et l'envoyer à l'adresse suivante :

Das Leben meistern
Industriestrasse 10a
3185 Schmitten
FAX 026 496 12 40

Mail: daslebenmeistern@bluewin.ch

La fondation vous envoie également le formulaire de subvention sur demande écrite.

helvetia.ch/fribourg

**Près de
chez vous.
Compétence.
A votre
service.**

 **A votre
service.**

simple. clair. helvetia
Votre assureur suisse



Ludovic Paratte
Conseiller Clients

Agence générale Fribourg
T 058 280 71 11, M 079 572 35 50
ludovic.paratte@helvetia.ch

Privé
Au Pré des Ponts 13
1757 Noréaz



Chères familles,

A la rentrée d'août 2018, nous proposerons à nouveau

Divers ateliers de jeu hebdomadaire en forêt

pour les enfants entre 3 et 5 ans

de 9h à 14h

à Marly, Bourguillon, Moncor (Villar-sur-Glâne), Morat et Bulle

Les groupes sont composés au maximum de **12 enfants** et accompagnés par **2 pédagogues par la nature**, formées à la pédagogie par la nature, parlant le français et/ou l'allemand. Les sorties ont lieu **chaque semaine** (sauf les vacances scolaires) et **par tous les temps** (sauf en cas de météo extrême).

La journée est rythmée par le chemin jusqu'au canapé forestier, des rituels (cercle d'accueil, chanson avant le repas, histoire), des activités impulsées (selon la saison/ la météo) et du jeu libre. Le repas de midi est préparé sur le feu et les enfants ont la possibilité d'aider à le confectionner.

L'expérience nous a montré que la plupart des enfants de cet âge n'ont aucun problème à passer 5 heures dehors ; les activités et le rythme sont pensés pour eux et adaptés à chaque enfant (par exemple possibilité de proposer un « moment de calme » après le repas pour les enfants qui en ont besoin).

Ces ateliers de jeu dépendent de **l'association à l'aire libre, -Waldkinder** active dans la région de Fribourg depuis 2008, la plupart bilingues.

Le tarif mensuel est de 200.- francs (repas inclus). Les conditions générales et les directives sont consultables sur notre site internet : www.alairelibre.ch

Durant l'année les familles seront invitées pour **quelques activités spéciales** (par exemple fête de la courge, veillée ou nuit à la forêt). Sur demande, un entretien individuel sera également proposé en janvier-février, pour échanger sur l'évolution de l'enfant à la forêt et sur les moyens de soutenir et d'encourager son développement.

Si vous avez envie de vous faire une idée d'une journée en forêt, prenez contact avec nous pour organiser un mini-stage d'une journée dans un de nos groupes de Fribourg.

N'hésitez pas à faire de la publicité auprès de vos connaissances.

Notre association propose également des **ateliers de jeu en forêt** pour les enfants plus âgés (dès l'école infantine). Ces activités ont lieu le mercredi après-midi (13h30 à 17h30) ou le samedi (de 10h à 16h) une fois par mois.

Nous espérons avoir éveillé votre intérêt et pouvoir accueillir et accompagner votre enfant dans les bois !

Avec nos salutations les meilleures,

Françoise Prongué Hofstetter
Administratrice

Infos et inscriptions : www.alairelibre.ch



STEFANIA COIFFURE

—
UNE COUPE SUR MESURE
HOMMES & FEMMES

☎ Sur rendez-vous
079 578 45 01

Au Pré des Ponts 13 - Noréaz - Samedi fermé

Règlement scolaire

Comme annoncé lors de nos dernières assemblées, notre cercle scolaire s'agrandira avec l'arrivée des élèves de la commune de Corserey.

L'année scolaire n'est pas encore terminée que nous préparons déjà la prochaine rentrée. Notre règlement scolaire doit être revu et mis à jour en y incluant la commune de Corserey.

Ce nouveau règlement, que vous trouverez sur les pages suivantes, tient également compte des modalités de la nouvelle loi scolaire du 9 septembre 2014, par exemple avec l'introduction d'un « Conseil des parents ». Il considère aussi le récent arrêt du Tribunal fédéral qui implique la gratuité de l'école à l'exception des frais de repas lors de certaines activités.

Au nom du conseil communal, nous vous conseillons de l'approuver.

Séverine Egger,
Conseillère communale

REGLEMENT SCOLAIRE

L'Assemblée communale de Noréaz

Vu la loi du 9 septembre 2014 sur la scolarité obligatoire (loi scolaire, LS) (RSF 411.0.1);
Vu le règlement du 19 avril 2016 de la loi scolaire (RLS) (RSF 411.0.11);
Vu la loi du 25 septembre 1980 sur les communes (LCo) (RSF 140.1);
Vu le règlement du 28 décembre 1981 d'exécution de la loi sur les communes (RELCo) (RSF 140.11);
Vu l'ordonnance du 19 avril 2016 fixant des montants maximaux facturés dans le cadre de la scolarité obligatoire (RSF 411.0.16);
Vu l'entente intercommunale conclue par convention du XX mai 2018

Sur la proposition du Conseil communal,

adopte les dispositions suivantes:

Art. 1 Objet

Le présent règlement détermine le fonctionnement et la gestion de l'école primaire de la commune, laquelle forme un cercle scolaire avec Ponthaux, Prez-vers-Noréaz, Corserey.

Art. 2 Transports scolaires (art. 17 LS et art. 10 à 18 RLS)

1) Le Conseil communal organise et finance les transports scolaires au sens de la législation scolaire.

Ainsi, notamment:

- 1) il reconnaît les transports gratuits en raison de la longueur ou de la dangerosité du trajet;
- 2) il fixe l'horaire et le parcours;
- 3) il prévoit les haltes nécessaires en choisissant des endroits exempts de danger;
- 4) il choisit le transporteur ou la transporteuse;
- 5) il fait surveiller l'arrivée et le départ du véhicule à l'école;
- 6) il veille de manière générale à la sécurité du transport pour les élèves.

2) Si la commune n'organise pas de transports scolaires durant la pause de midi, elle supporte les frais de prise en charge des élèves dont le transport est reconnu. Le conseil communal peut toutefois percevoir les frais de repas. Ceux-ci sont fixés dans la réglementation relative à l'accueil extrascolaire.

3) Les élèves se rendant à l'école en bus scolaire respectent les règles prescrites de discipline et de comportement. Le Conseil communal prend toute mesure adéquate à l'égard des élèves indisciplinés. Si les circonstances l'exigent et après avertissement écrit aux parents (sauf cas grave), une exclusion temporaire du bus pouvant aller jusqu'à 10 jours de classe, peut être prononcée par le conseil communal. Les parents assument le transport de leur enfant durant cette période.

Art. 3 Sécurité sur le chemin d'école (art. 18 al. 1 RLS)

1) Les élèves qui se rendent à pied à l'école utilisent les chemins balisés, et/ou le plus sûr. Ils peuvent se servir de leur bicyclette sous la responsabilité de leurs parents. Les bicyclettes sont rangées aux endroits prévus à cet effet.

2) Les parents accompagnant leurs enfants à l'école en voiture les déposent et les attendent en dehors du périmètre scolaire, sur les places de stationnement prévues à cet effet.

Art. 4 Respect du matériel, du mobilier, des locaux et installations, ainsi que du bus scolaire (art. 57 al. 5 et 64 al. 4 RLS)

1) Le Conseil communal peut demander réparation de tout dommage causé de manière négligente par des élèves au matériel, mobilier, locaux, installations, ainsi qu'au bus scolaire.

2) Lorsque les dommages sont causés intentionnellement, le Conseil communal peut astreindre l'élève fautif ou fautive à effectuer, en dehors des heures de classe, une tâche éducative adaptée d'une durée maximale de 18h par infraction. L'élève est alors sous la responsabilité de la commune.

Art. 5 Contribution pour les frais de repas lors de certaines activités scolaires (art. 10 al. 3 LS, art. 9 RLS et art. 1 ordonnance sur montants maximaux)

1) Une contribution peut être demandée aux parents pour couvrir les frais de repas de leurs enfants lors de certaines activités scolaires, telles que les journées sportives, les activités culturelles, les excursions ou les camps.

2) Cette contribution est définie par le Conseil communal. Elle se monte au maximum à 18 francs par jour et par élève.

Art. 6 Fréquentation de l'école d'un autre cercle scolaire pour des raisons de langue (art. 14 al. 2, 15, 16 al. 2 LS et art. 2 et 3 ordonnance sur montants maximaux)

1) Lorsqu'un ou une élève du cercle scolaire est autorisé-e à fréquenter l'école d'un autre cercle scolaire pour des raisons de langue, le Conseil communal perçoit une participation auprès des parents.

2) Cette participation correspond au montant effectif de la participation demandée par le cercle scolaire d'accueil mais, au maximum, à CHF 1'000.- francs par élève et par année scolaire.

3) Le transport scolaire est à la charge des parents.

Art. 7 Demi-jours de congé hebdomadaire et horaire des classes (art. 20 LS et art. 35 RLS, art. 30 et 31 RLS)

1) En plus du mercredi après-midi, les demi-jours de congé hebdomadaire sont les suivants:

- 1) pour les élèves de 1^{re}:
5 demi-jours de congé: lundi après-midi, mardi matin, jeudi tout le jour et vendredi après-midi.
- 2) pour les élèves de 2^{es}:
2 demi-jours de congé: mardi après-midi et mercredi matin.
- 3) pour les élèves de 3^{es}:
1/2 jour de congé: selon l'alternance le mardi matin ou le jeudi matin.
- 4) pour les élèves de 4^{es}:
1/2 jour de congé: selon l'alternance le mardi après-midi ou le jeudi après-midi.

2) L'horaire des classes est communiqué aux parents par écrit avant le début de l'année scolaire.

Art. 8 Commande de matériel scolaire (art. 57 al. 2 let. d LS)

1) Le Conseil communal décide de la procuration aux enseignant-e-s et aux élèves des fournitures et du matériel scolaires nécessaires.

2) Les commandes faites par l'établissement doivent être visées par le Responsable d'Établissement (RE), le comité intercommunal scolaire (CIS) et la commune de Ponthaux, qui s'occupe de régler les factures y relatives.

Conseil des parents (art. 31 LS et art. 58 à 61 RLS) => Art. 9 à 11

Art. 9 Composition et désignation des membres

¹⁾ Le conseil des parents se compose de 2 parents d'élèves par commune, représentant équitablement le cycle 1 et le cycle 2, nommés par le Conseil communal.

²⁾ L'information aux parents se fait :

- par une information sur le site Internet de la commune et / ou par une information dans le bulletin communal
- et/ou par un courrier adressé à l'ensemble des parents.

³⁾ Si le nombre de candidats est supérieur au nombre de places à repouvoir, le Conseil communal veillera à une représentativité, selon les critères suivants :

- âge des enfants
- formation
- genre (H/F).

⁴⁾ Le corps enseignant est représenté par 1 personne, désignée par ses pairs.

⁵⁾ Le CIS, représenté par deux conseillers responsables des écoles, participe au conseil des parents.

⁶⁾ Le RE participe au conseil des parents.

Art. 10 Durée de fonction

¹⁾ Les membres, parents d'élèves, sont désignés pour une durée minimale de trois ans.

²⁾ Les membres démissionnaires informent le Conseil communal

³⁾ Les membres sont tenus de démissionner s'ils n'ont plus d'enfants scolarisés à l'école primaire. Le Conseil communal peut maintenir un ou une membre en fonction jusqu'à ce que son remplacement soit assuré, mais au plus pendant une année.

Art. 11 Organisation

¹⁾ Le conseil des parents nomme sa présidence, sa vice-présidence et son secrétariat.

²⁾ En collaboration avec le secrétariat, la présidence assure la planification des travaux, convoque les séances, propose leur ordre du jour et dirige les délibérations.

³⁾ Le conseil des parents se réunit au moins 2 fois par année scolaire. Il est en outre convoqué lorsque les sujets l'exigent ou lorsque la majorité des membres, parents d'élèves, en font la demande.

⁴⁾ Il ne peut voter sur les propositions émises que si la majorité des membres, parents d'élèves, est présente.

⁵⁾ Le conseil des parents tient un procès-verbal de ses réunions, mentionnant les membres présents, les objets discutés, les propositions ainsi que le résultat éventuel des votes.

⁶⁾ Le Conseil des parents a notamment pour tâche de soutenir les activités extra scolaires en partenariat avec les enseignants. Il peut solliciter les parents d'élèves.

⁷⁾ Il peut inviter des professionnels ou des milieux actifs au sein de l'école à participer aux réunions. Il peut également inviter une délégation d'élèves pour les entendre sur des sujets spécifiques les concernant et examiner leurs propositions.

⁸⁾ Pour le reste, le conseil des parents s'organise lui-même. Il peut se doter d'un règlement interne.

Art. 12 Accompagnement des devoirs (art. 127 RLS)

¹⁾ En fonction des besoins recensés, le Conseil communal peut mettre en place des modalités d'accompagnement des devoirs.

²⁾ Cette prestation fait l'objet d'une participation financière des parents dont le montant maximal est de CHF 20.-/heure par élève.

Art. 13 Périmètre scolaire (art. 94 LS et art. 122 RLS)

¹⁾ Le périmètre scolaire de l'établissement est constitué des bâtiments accueillant les élèves, des préaux et places de récréation. Ce périmètre délimite l'aire dans laquelle les élèves sont placés sous la responsabilité de l'école durant le temps scolaire.

²⁾ Le chemin de l'école ne fait pas partie du périmètre scolaire.

Art. 14 Tarif des redevances (art. 10 al. 3 LCo)

Le Conseil communal édicte un tarif des taxes et participations prévues dans le présent règlement dans les limites fixées par ce dernier pour chaque type de redevance.

Art. 15 Voies de droit (art. 89 LS et art. 163 LCo)

¹⁾ Toute décision prise en application du présent règlement peut faire l'objet d'une réclamation auprès du Conseil communal dans les 30 jours dès sa notification.

²⁾ La décision du Conseil communal peut faire l'objet d'un recours au préfet dans les 30 jours dès sa notification.

Art. 16 Dispositions finales

¹⁾ Le règlement scolaire du 22 mai 2014 est abrogé.

²⁾ Le présent règlement entre en vigueur dès son approbation par la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport.

³⁾ Le présent règlement et le tarif mentionné à l'article 15 sont publiés sur le site Internet de la commune. Ils sont remis au ou à la responsable d'établissement et, sur demande, aux parents.

⁴⁾ Le règlement d'établissement, adopté par le ou la responsable d'établissement, est également publié sur le site Internet de la commune.

Adopté par l'Assemblée communale le.....

Le/la Secrétaire :

Le/la Syndic/que :

Approuvé par la Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport, le

Le Conseiller d'Etat, Directeur :

Arrêter de fumer, vous y pensez ?

En réponse aux risques pour la santé que représente la consommation de tabac, le CIPRET* s'emploie, entre autre, à soutenir les fumeurs et fumeuses qui souhaitent retrouver la liberté d'une vie sans tabac.


Pourquoi arrêter de fumer ?

Choisir de vivre sans tabac c'est être libre, miser sur sa santé, profiter de la vie plus longtemps et disposer de plus d'argent pour les loisirs.

Avec un programme efficace et l'aide d'un spécialiste, vous augmentez vos chances de réussite.

Pour vous accompagner dans votre démarche, le CIPRET propose :



 Coaching stop-tabac
en 4 séances

 Cours stop-tabac
en groupe
en 4 séances

1. Faire le point

- Analyser ses habitudes de consommation
- Différencier les avantages et les inconvénients du changement
- Planifier l'arrêt

2. Préparation

- Identifier ses ressources, forces, obstacles
- Développer des alternatives
- Définir un programme personnalisé

3. Action

- Arrêter
- Appliquer les stratégies pour maintenir la décision

4. Consolidation

- Renforcer les acquis
- Anticiper les situations à risques et prévenir les rechutes
- Evaluer le changement

Entretien d'orientation

Conseils ponctuels et soutien personnalisé

Tarifs

- Coaching individuel CHF 200.-
- Cours de groupe CHF 150.-
- Entretien d'orientation CHF 50.-

Prenez rendez-vous et devenez non-fumeurs/euses !

* Le CIPRET Fribourg - Centre de prévention du tabagisme – fait partie des Ligues de santé du canton de Fribourg et met en œuvre le programme cantonal de prévention du tabagisme sur mandat de la Direction de la santé et des affaires sociales.

Centre de prévention du tabagisme
Fachstelle Tabakprävention
Route St-Nicolas-de-Flüe 2, Case postale
1701 Fribourg · Freiburg
T 026 425 54 10 · F 026 426 02 88
info@cipretfribourg.ch

www.cipretfribourg.ch

GARAGE **Schwaller** SA

1772 Ponthaux

Tél. 026 475 12 77



Jeep

20 ANS 100 FRANCS

Deux cartes pour favoriser l'accès à la culture

20 ans 100 francs : la culture en libre accès jusqu'à 21 ans

Née en Valais en 2012, la carte *20 ans 100 francs* est un projet de l'association du même nom. Elle permet à sa détentrice ou son détenteur de moins de 21 ans d'accéder, pour le prix de 100 francs par an, à tous les lieux culturels partenaires. Chaque carte est valable pour douze mois dès la date d'émission. Le projet s'élargira dès septembre 2018 à de nombreux acteurs culturels dans cinq cantons romands dont Fribourg.

Equilibre-Nuithonie, le Nouveau Monde, CO2, Bicubic, Ebullition, le Festival Les Georges, le Château de Gruyères, le Théâtre des Osses et bien d'autres feront partie de l'offre de la carte. Pour plus d'info sur les événements et les lieux partenaires, ainsi que pour commander ou offrir un abonnement, une seule adresse :

www.abo-20-100.ch



CARRELAGES & PARQUETS
SERAFIN



SERAFIN

ADMINISTRATEUR



Route du Lac 3,
1757 Noreaz



079 568 88 21



carrelage.serafin@gmail.com

Eau potable - information 2016 - 2017

1. Information générale sur la qualité microbiologique et chimique de l'eau distribuée. Tous les échantillons analysés entre janvier 2016 et décembre 2017 répondent aux exigences légales pour les paramètres analysés. Par souci d'exhaustivité, cette conclusion doit être complétée par les remarques suivantes:

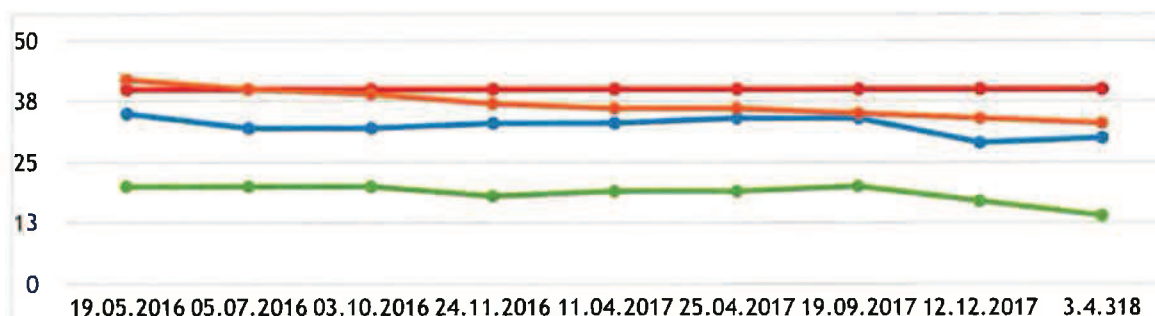
- L'analyse des pesticides réalisée le 25.04.2017 a révélé la présence de 0.022 µg/l de déséthyl-atrazine (produit de dégradation de l'atrazine, herbicide interdit en Suisse depuis 2012, limite légale : 0.1 µg /l) et de 0.44 µg/l de desphenylchloridazon (produit de dégradation du pesticide chloridazon, limite légale 10 µg /l). Ces valeurs ne contreviennent pas aux exigences de la loi sur les denrées alimentaires (LDAI).

2. La dureté totale de l'eau en degrés français

La dureté est de l'ordre de 36.5 degrés français (cf tableau). L'eau de Noréaz peut être qualifiée de dure.

3. La teneur en nitrates

Le graphique ci-dessous représente l'évolution du taux de nitrates de la source « Moulin-de-Prez » qui représente l'approvisionnement principal de la commune, celle de la source « Chanéaz », eau achetée à la commune de Montagny pour abaisser le taux de nitrate de l'eau distribuée, eau distribuée et la valeur limite. (Source : Analyses du SAAV).



Le taux de nitrates chez les abonnés de la commune est resté stable. Les résultats obtenus à ce jour sont reportés dans le tableau ci-dessous. Pour résoudre le problème du taux de nitrate dans notre source, la commune a entrepris la réalisation d'un programme de réduction des nitrates avec les agriculteurs concernés.

Date prélèvement	Lieu prélèvement	Prélevé par	Nitrates [mg/l]	Dureté totale [°fH]
19.05.2016	Fontaine centre du village	Commune	35	37.2
05.07.2016	Ecole	Commune	32	
03.10.2016	Fontaine centre du village	Commune	32	

24.11.2016	Ecole	Commune	33	
11.04.2017	Fontaine centre du village	Commune	33	
24.04.2017	Ecole	SAAV	34	36.1
19.09.2017	Ecole	Commune	34	36.4
12.12.2017	Fontaine centre du village	Commune	29	
03.04.2018	Abonner	Commune	30	36.1

4. La provenance de l'eau
L'eau distribuée provient essentiellement de la source « Moulin de Prez » qui se situe entre le village de Prez-vers-Noréaz et la rivière de l'Arbogne. Comme cette ressource contient des teneurs en nitrates souvent supérieures aux exigences de la LDAL, la commune achète également de l'eau de la commune de Montagny, auprès de la source appelée la « Chanéaz ».
5. Le traitement
L'eau des sources ne subit aucun traitement avant sa distribution.
6. Contact d'urgence
Tél : 079 648 49 87
7. L'adresse exacte pour des renseignements supplémentaires
Tél : 026 470 23 19 e-mail : commune@noreaz.ch
Les personnes qui souhaitent obtenir des renseignements complémentaires peuvent consulter le site du Service de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires www.fr.ch/saav.

La Bibliothèque régionale d'Avry est ouverte à tous les habitants.

Quand ?

mardi – jeudi – vendredi 15h – 18h
 mercredi 15h – 19h30
 samedi 9h – 12h
 vacances scolaires : mercredi et samedi uniquement

Quoi ?

- plus de 22'000 documents
- 8 documents pour un prêt d'un mois
- Un catalogue en ligne et la possibilité de :
 - réserver des livres
 - prolonger le délai de prêt



Lecture Académie : Grand jeu de lecture à voix haute pour les enfants de 6 à 8^h.

Le 23 mai 2018, la Bibliothèque régionale d'Avry a accueilli la 1^{ère} manche de Lecture Académie. Public et jury ont écouté attentivement les textes proposés et lus par cinq enfants de la région. Ils ont pu apprécier la qualité de lecture de chaque participant. Après délibération, le jury a désigné Alexandre Ireland de Noréaz pour la grande finale qui aura lieu le 16 juin à 9h30 au Théâtre de l'Arbanel à Treyvaux.

Bonne chance à lui et à tous les participants, nos plus vives félicitations !!!

ÉTÉ 2018

Samedi 9h – 12h
 Mercredi 15h – 19h30

Fermeture annuelle

du 24 juillet au 13 août

dès le 14 août : reprise de l'horaire habituel
 (△ 15 août : jour férié !)



A L'AGENDA

RENDEZ-VOUS MENSUELS (sauf vacances scolaires)

L'Heure du Conte pour les enfants : le 1^{er} mercredi de chaque mois, de 14h à 15h
1^{ère} séance le 5 septembre

Né pour lire pour les tout-petits : le 3^{ème} mercredi de chaque mois, de 10h à 11h
1^{ère} séance le 19 septembre

EXPOSITIONS

21 AOÛT – 6 OCTOBRE



" Un Toi en papier " album illustré par **Delphine Fiore**
texte de Marie Neyrat

Delphine Fiore, enseignante à Matran, présente ses travaux
d'illustratrice jeunesse !

Venez découvrir la richesse et la poésie de ses œuvres !

12 OCTOBRE – 22 DECEMBRE

A ne pas manquer : Une exposition exceptionnelle !

St-Nicolas et ses cartes postales... de 1916 à 2017

La famille Dietrich présente sa magnifique collection de cartes de St-Nicolas.

Pour plus d'infos...

Bibliothèque régionale d'Avry

026 470 21 42

biblioavry@bluewin.ch

<http://bra.avry.ch>

CO Sarine-Ouest

Route de Matran 24

1754 Avry-sur-Matran

Investissement 2018

ROUTES

CHF 22'000.00

Cet investissement consiste à refaire le goudronnage d'une partie de la zone nord du complexe dû à un affaissement de terrain, la route liant le complexe à l'église et la place devant le bâtiment n°9 qui sont en mauvaise état.

Cet investissement sera financé par des fonds propres.

ADDITION D'EAU - SECTEUR ROUTE DES TOURBIERES

CHF 113'00.00

Suite au développement de notre commune sur le secteur de la route des Tourbières, un nouveau bouclage de notre réseau s'impose.

Cet investissement sera financé par des fonds étrangers. L'augmentation de la charge annuelle est la suivante :

- Amortissement de l'investissement à 4%	CHF 4'800.00
- Intérêts de la dette à 2.5%	CHF 2'825.00
- TOTAL	CHF 7'345.00

BILAN AU 31.12.2017

Comptes	Désignation	Bilan au 01.01.2017	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2017
1	ACTIF	7 506 752,94	10 547 674,25	10 579 844,26	7 569 582,93
10	DISPONIBILITES	169 040,15	5 305 751,55	5 378 960,60	95 831,10
100.0	Caisse	1 411,00	3 658,40	4 200,35	869,05
101.0	CCP, No 17-4403-4	63 925,45	2 484 943,25	2 540 823,60	8 045,10
102.6	BCF, c/c no 30 01 127.500-03	58 751,00	2 670 473,90	2 653 770,85	75 454,05
102.8	BCF, no 30 01 318.378-01 loyers immeuble	44 952,70	146 676,00	180 165,80	11 462,90
11	AVOIRS	603 181,44	4 888 176,60	4 902 870,31	683 487,73
111.0	Compte-courant ~ETAT~	-253 043,84	933 497,30	715 837,80	-35 384,34
115.01	Débiteurs divers	218 346,66	901 883,35	918 703,96	201 526,05
115.13	Débiteurs impôts 2013	16 549,05	0	9 276,75	7 272,30
115.14	Débiteurs impôts 2014	51 045,55	241,10	30 411,75	20 874,90
115.15	Débiteurs impôts 2015	202 782,05	286 826,65	462 199,15	27 409,55
115.16	Débiteurs impôts 2016	367 501,97	1 235 953,55	1 555 304,37	143 151,15
115.17	Débiteurs impôts 2017		1 529 774,65	1 211 136,53	318 638,12
12	PLACEMENTS	4 604 384,45	69,70	66 001,00	4 538 453,15
120.02	BCF, 30 01 141.969-09 cpte épargne	41 576,85	20,80	0	41 597,65
120.05	BCF, 30 01 129.825-08 cpte épargne	74 062,15	37,05	0	74 099,20
120.08	BCF, 30 01 138.762-05 cpte épargne	23 677,45	11,85	0	23 689,30
123.1	Terrains à bâtir	810 153,60	0	0	810 153,60
124.0	Immeuble centre du village	3 654 914,40	0	66 001,00	3 588 913,40
13	ACTIFS TRANSITOIRES	31 098,00	25 022,25	46 535,40	9 584,85
139.0	Actif transitoire	31 195,20	23 358,85	44 969,20	9 584,85
139.3	Compte d'attente	-97,20	1 663,40	1 566,20	0
14	PATRIMOINE ADMINISTRATIF	2 081 454,90	328 654,15	185 476,95	2 224 632,10
140.0	Terrains à bâtir	1,00	0	0	1,00
140.3	PAL plan d'aménagement local	32 649,85	48 328,00	0	80 977,85
141.0	Routes	518 283,10	184 871,80	15 000,00	688 154,90
141.1	Installations ~eau potable~	67 665,40	0	0	67 665,40
141.2	Installations ~eaux usées~	72 050,10	95 454,35	0	167 504,45
141.4	Déchetterie : aménagement de la place	1,00	0	0	1,00
141.5	Cimetière	1,00	0	0	1,00
141.6	Endiguements des eaux	7 295,10	0	7 294,10	1,00
143.2	Bâtiments scolaires	32 608,60	0	32 607,60	1,00
143.3	Maison communale ~protection civile~	496 003,30	0	41 670,00	454 333,30
143.4	Eglise	310 781,15	0	0	310 781,15
143.5	Bâtiments	482 827,05	0	27 620,00	455 207,05
146.0	Mobilier	1,00	0	0	1,00
146.1	Déchetterie : containers et place	24 019,65	0	24 018,65	1,00
146.2	Véhicules	37 267,60	0	37 266,60	1,00
15	PRETS & PARTICIPATIONS PERMANENTES	17 594,00	0	0	17 594,00
155.0	Déchetterie : usine incinération	17 594,00	0	0	17 594,00

BILAN AU 31.12.2017

Comptes	Désignation	Bilan au 01.01.2017	Mouvement Débit	Mouvement Crédit	Bilan au 31.12.2017
2	PASSIF	-7 506 752,94	2 184 805,23	2 247 635,52	-7 569 582,93
20	DETTES A COURT TERME	-162 376,05	1 774 272,89	1 758 613,04	-146 716,20
200.3	Dépôt - ~location- bâtiments communaux	-400,00	2 000,00	2 200,00	-600,00
200.4	Salaires à payer		258 624,05	258 624,05	0
200.5	Créanciers	-153 454,05	1 511 664,84	1 495 556,19	-137 345,40
200.6	TVA due	-2 112,00	1 584,00	2 032,80	-2 560,80
201.0	Dépôt - ~clés- bâtiments communaux	-6 410,00	400,00	200,00	-6 210,00
22	DETTES A MOYEN ET LONG TERME	-3 405 100,00	136 300,00	0	-3 268 800,00
221.04	BCF, 30 01 258.919-05 bâtiment communal	-584 800,00	38 400,00	0	-546 400,00
221.06	BCF crédit à long terme sur immeuble 30 01 298. 397-03	-200 000,00	0	0	-200 000,00
221.07	BCF crédit long terme s/immeuble 30 01 298.460-09	-1 639 000,00	46 000,00	0	-1 593 000,00
221.08	BCF crédit long terme s/immeuble 30 01 328.890-07	-300 000,00	0	0	-300 000,00
221.09	BCF crédit long terme s/immeuble 30 01 127.500-03	-410 300,00	39 900,00	0	-370 400,00
221.10	BCF crédit long terme 30 01 405.624-02	-271 000,00	12 000,00	0	-259 000,00
24	PROVISIONS	-110 000,00	0	20 000,00	-130 000,00
240.0	Provision ~perte sur débiteurs~	-110 000,00	0	20 000,00	-130 000,00
25	PASSIFS TRANSITOIRES	-263 255,24	274 232,34	355 144,10	-344 167,00
259.0	Passifs transitoires	-263 255,24	274 232,34	355 144,10	-344 167,00
28	RÉSERVES	-1 750 954,42	0	112 298,45	-1 863 252,87
280.1	Réserve ~adduction d'eau~	-383 497,32	0	64 617,00	-448 114,32
280.2	Réserve ~épuration des eaux~	-352 395,45	0	47 681,45	-400 076,90
282.0	Réserve ~chapelle~	-8 581,80	0	0	-8 581,80
282.2	Réserve ~cercle-scolaire~	-27 308,35	0	0	-27 308,35
282.6	Réserve ~bâtiment et places de parc~	-690 000,00	0	0	-690 000,00
282.7	Réserve ~terrain et centre du village~	-208 325,80	0	0	-208 325,80
282.8	Réserve ~école enfantine~	-80 845,70	0	0	-80 845,70
29	FORTUNE	-1 816 067,23	0	1 579,93	-1 816 646,86
290.0	Fortune nette]	-1 815 067,23	0	0	-1 815 067,23
290.1	Résultat			1 579,93	-1 579,63
ENGAGEMENTS HORS BILAN		12/31/16	12/31/17		
	Association du cycle d'Orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français	261 269,00	261 521,00		
	Association des communes de la Sarine pour les services médico-sociaux	97 251,00	98 293,00		
	Fondation Résidence St-Martin, Cottens	852 032,00	816 099,00		

COMPTES INVESTISSEMENTS 2017

Comptes	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	33 715,50	0	1 287 600,00	0	184 871,80	0
62	ROUTES COMMUNALES ET GENIE-CIVIL	33 715,50	0	1 287 600,00	0	184 871,80	0
62.501.31	Pont de la Somnaz	9 995,55	0	165 000,00	0	8 100,00	0
62.501.33	Place de parking	0	0	150 000,00	0	0	0
62.501.35	Trottoir route des Arbognes	0	0	215 000,00	0	0	0
62.501.37	PED "Eglise" - route et équipement	3 990,20	0	415 000,00	0	0	0
62.501.38	Entretien routes	19 586,10	0	0	0	0	0
62.501.39	Aménagement chemin piétonnier	0	0	180 000,00	0	548,05	0
62.501.40	Réalisation zones 30 km/h dans le village	143,65	0	150 000,00	0	8 191,00	0
62.501.41	Pont sur le Palon	0	0	12 600,00	0	104 753,95	0
62.501.42	Réfection route de Seedorf					63 278,80	
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	151 577,80	31 793,25	397 000,00	0	143 782,10	0
70	APPROVISIONNEMENT EN EAU	67 590,39	0	54 000,00	0	0	0
70.501.1	PED "église" - adduction d'eau	0	0	34 000,00	0	0	0
70.501.4	Déviation conduite EP Scherly	38 236,95					
70.501.5	Réseau d'eau potable - secteur La Côte	29 353,35	0	0	0	0	0
70.501.7	Plan des infrastructures de l'eau potable	0	0	20 000,00	0	0	0
71	PROTECTION DES EAUX	60 787,00	0	223 000,00	0	95 454,10	0
71.501.5	PED "église" - collecteurs	0	0	203 000,00	0	63 636,00	0
71.501.6	Mise en séparatif PGEE - secteur La Côte	30 787,00				31 818,10	
71.501.7	Mise en séparatif - secteur rte des Tourbières	30 000,00	0	0	0	0	0
71.501.8	Aménagement cours d'eau : arborisation du Palon			20 000,00			
72	DECHETTERIE	14 019,65	0	0	0	0	0
72.501.7	Aménagement déchetterie : portail	14 019,65	0	0	0	0	0
75	CORRECTION DES EAUX ET ENDIGUEMENTS		31 793,25	0	0	0	0
75.661.0	Subventions cantonales		31 793,25				
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	9 180,85	0	120 000,00	0	48 328,00	0
79.500.1	Révision du PAL	9 180,85	0	120 000,00	0	48 328,00	0

COMPTES INVESTISSEMENTS 2017

Comptes	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
9	FINANCE ET IMPOTS	-185 293,30	-31 793,25	0	0	-328 654,15	0
99	AUTRES POSTES	-185 293,30	-31 793,25	0	0	-328 654,15	0
99.660.0	Report des charges au bilan	-185 293,30	0	0	0	-328 654,15	0
99.660.0	Report des recettes au bilan	0	-31 793,25	0	0	0	0
Comptes	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	33 715,50	0	1 287 600,00	0	184 871,80	0
62	ROUTES COMMUNALES ET GEME-CIVIL	33 715,50	0	1 287 600,00	0	184 871,80	0
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	151 577,80	31 793,25	397 000,00	0	143 782,10	0
70	APPROVISIONNEMENT EN EAU	67 590,30	0	54 000,00	0	0	0
71	PROTECTION DES EAUX	60 787,00	0	223 000,00	0	95 454,10	0
72	DECHETTERIE	14 019,65	0	0	0	0	0
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	9 180,85	0	120 000,00	0	48 328,00	0
9	FINANCES ET IMPOTS	-185 293,30	-31 793,25	-31 793,25		-328 654,15	
99	AUTRES POSTES	-185 293,30		-31 793,25		-328 654,15	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	33 715,50	0	1 287 600,00	0	184 871,80	0
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	151 577,80	31 793,25	397 000,00		143 782,10	0
9	FINANCES ET IMPOTS	-185 293,30	-31 793,25	0	0	-328 654,15	0
	TOTALISATION			1 684 600,00			
	Résultat			1 684 600,00		0	0

COMPTES FONCTIONNEMENT 2017

Comptes	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	325 087,70	28 583,90	261 178,00	18 202,25	294 375,50	26 007,20
01	ASSEMBLEE COMMUNALE, CONSEIL COMMUNAL	71 448,00	3 162,95	58 584,00	1 805,25	57 080,45	3 775,15
01.300.0	Traitement et jetons du Conseil communal	26 420,05	0	29 000,00	0	26 320,00	0
01.300.1	Jetons et frais -Commission financière~	280,00	0	500,00	0	512,00	0
01.300.2	Rémunération des scrutateurs	3 241,40	0	2 000,00	0	1 148,50	0
01.303.0	Coûts. aux assur. soc. : AVS, AFC, AC, CNA	7 497,55	0	5 084,00	0	6 244,80	0
01.309.0	Frais formation profess. des Autorités	440,00	0	0	0	0	0
01.317.0	Dédommagem. pour déplac.,représ.,vacations	22 364,05	0	12 000,00	0	16 221,90	0
01.318.0	Frais de convocation	6 668,95	0	5 000,00	0	2 097,25	0
01.318.2	Honoraires de révision	4 536,00	0	5 000,00	0	4 536,00	0
01.435.0	Rembours. émoluments dûs par des tiers	0	1 000,00	0	0	0	1 200,00
01.436.0	Retenues sociales sur salaires	0	2 162,95	0	0	0	2 575,15
02	ADMINISTRATION GENERALE	253 639,70	25 420,95	202 594,00	16 397,00	237 295,05	22 232,05
02.301.0	Traitement du personnel administratif	148 393,75	0	109 500,00	0	130 878,40	0
02.303.0	Coûts. aux assur. soc. : AVS, AFC, AC, CNA	25 168,65	0	23 800,00	0	20 422,25	0
02.304.0	Coûts aux caisses de prévoyance	15 466,20	0	9 794,00	0	11 462,40	0
02.310.0	Fournit. bureau, publications, annonces	3 115,15	0	6 000,00	0	2 778,10	0
02.310.1	Achat matériel pr établi.-docum. officiels~	0	0	2 000,00	0	87,15	0
02.310.2	Photocopies	4 739,20	0	2 000,00	0	4 853,30	0
02.311.0	Achat machines et mobilier bureau	14 052,85	0	5 000,00	0	4 292,55	0
02.315.0	Entretien machines et mobilier bureau	10 462,60	0	10 000,00	0	30 320,25	0
02.317.0	Frais de réception et de délégations	9 682,95	0	9 000,00	0	3 985,60	0
02.318.0	Assurances diverses, RC, mobilier, ...	12 184,40	0	15 000,00	0	13 730,20	0
02.318.1	Frais admin. téléphone, ports, ...	8 069,30	0	7 000,00	0	10 260,15	0
02.318.2	Emoluments divers	1 715,05	0	1 500,00	0	3 764,70	0
02.318.5	Taxes cant. et ports -documents officiels~	129,60	0	1 000,00	0	0	0
02.319.0	Coûts aux associations	460,00	0	1 000,00	0	460,00	0

COMPTES FONCTIONNEMENT 2017

Comptes	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
02.431.0	Remboursement émoluments admin. divers	0	200,00	0	100,00	0	0
02.431.1	Encaissement de tiers -édocum. officiels-	0	1 020,00	0	1 000,00	0	1 590,00
02.436.0	Remboursement de tiers et d'assurances	0	3 586,25	0	0	0	1 654,25
02.436.1	Retenes sociales sur salaires	0	10 642,80	0	8 400,00	0	8 147,00
02.436.2	Part. aux cotisations caisse pension	0	7 290,30	0	4 897,00	0	5 731,20
02.436.3	Produits divers (photocopies, biemer, ...)	0	1 000,00	0	0	0	3 059,20
02.439.0	Recettes publicitaires, bulletin communal	0	1 100,00	0	1 500,00	0	1 775,00
02.490.0	Produits recettes diverses	0	581,60	0	500,00	0	275,40
Comptes Désignation		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ORDRE PUBLIC	84 484,25	14 610,60	45 505,35	13 000,00	57 738,45	11 867,30
10	PROTECTION JURIDIQUE	95 751,45	0	93 533,00	0	93 533,00	0
10.352.1	Part. service des tutelles Sarine-Ouest	15 751,45	0	13 533,00	0	13 533,00	0
14	POLICE DU FEU	64 777,90	14 610,60	28 500,00	93 000,00	40 065,00	91 867,30
14.300.0	Jetons et frais -Commission du Feu-	0	0	1 000,00	0	736,00	0
14.301.0	Solde du corps des sapeurs-pompiers	0	0	8 000,00	0	0	0
14.308.0	Frais de cours, instruction, ...	0	0	2 000,00	0	0	0
14.313.0	Achat de marchandises et de matériel	0	0	10 000,00	0	0	0
14.315.0	Frais entret. véhicule, matériel, install.	922,50	0	2 000,00	0	2 787,75	0
14.317.0	Dédommagements pour déplacements, réception	0	0	1 500,00	0	0	0
14.318.0	Frais d'interventions	42 235,95	0	2 000,00	0	12 601,30	0
14.319.0	Cotisations aux associations, fédérations	200,00	0	1 000,00	0	0	0
14.351.0	Frais centrale d'alarme	316,40	0	1 000,00	0	131,10	0
14.352.0	Participation entente Conservey/Praz/Noréaz	21 103,05	0	0	0	23 808,85	0
14.430.0	Produits des taxes d'exemption pompiers	0	11 216,05	0	12 000,00	0	11 867,30
14.452.0	Remboursement d'autres communes et de tiers	0	600,00	0	0	0	0

COMPTES FONCTIONNEMENT 2017

	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
14.452.1	0	2 794,55	0	0	0	0
14.461.0	0	0	0	1 000,00	0	0
15 MILITAIRE	1 911,00	0	2 000,00	0	2 013,00	0
15.315.0	1 911,00	0	2 000,00	0	2 013,00	0
16 PROTECTION CIVILE	2 043,90	0	1 472,35	0	2 127,45	0
16.318.0	304,20	0	300,00	0	304,20	0
16.352.0	1 739,70	0	1 172,35	0	1 823,25	0
Comptes Désignation	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION	823 490,35	137 320,10	904 010,02	161 400,00	875 412,39	151 944,54
20 ECOLE ENFANTINE	52 828,20	0	49 076,85	0	42 279,60	0
20.351.0	52 828,20	0	49 076,85	0	42 279,60	0
21 CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE	405 255,82	23 694,20	480 923,92	7 000,00	494 411,44	9 965,30
21.310.0	728,97	0	0	0	1 950,25	0
21.310.1	90,00	0	0	0	0	0
21.318.1					25,55	
21.318.2	437,10	0	0	0	681,20	0
21.318.3	68 127,55	0	49 462,07	0	67 571,09	0
21.351.0	186 093,20	0	198 330,85	0	189 622,35	0
21.352.1	210 739,00	0	233 131,00	0	234 561,00	0
21.390.0	19 070,00	0	0	0	0	0
21.433.1	0	4 624,20	0	7 000,00	0	1 513,55
21.451.0	0	19 070,00	0	0	0	0
21.451.1						8 451,75
218 Participation AES	12 923,23	0	28 000,00	0	16 204,30	3 000,00
218.318.0	12 923,23	0	28 000,00	0	16 204,30	0
218.433.0						3 000,00

COMPTES FONCTIONNEMENT 2017

219	ACCUEIL EXTRASCOLAIRE	1 067 690,35	1 067 690,35	1 447 100,00	1 447 100,00	1 333 438,15	1 333 438,14
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
219.300.0	Traitement et jetons AES	210,00	0	0	0	116,00	0
219.301.0	Traitement personnel	61 249,65	0	76 500,00	0	78 582,40	0
219.303.0	Cotisations aux ass. soc., AVS, AFC, AC, CNA	12 062,65	0	25 000,00	0	19 436,60	0
219.310.0	Matériel, fournitures	2 497,60	0	4 000,00	0	2 847,30	0
219.311.0	Achat machines et mobilier bureau	200,00	0	2 000,00	0		0
219.312.0	Frais électricité, chauffage, eau	559,85	0	0	0	485,55	0
219.313.0	Frais repas, autres fournitures	21 404,35	0	29 500,00	0	23 012,00	0
219.318.1	Frais administration téléphones, ports	2 095,60	0	0	0	1 093,85	0
Comptes Désignation		Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
219.390.0	Imputations internes	6 829,05	0	7 600,00	0	7 589,05	0
219.390.1	Imputation interne fournitures et photocopies	581,60	0	2 500,00	0	275,40	0
219.433.0	Remboursement des parents AES	0	75 832,95	0	81 000,00	0	78 540,15
219.436.1	Retenues sur salaires	0	4 365,00	0	7 000,00	0	4 885,55
219.436.2	Participation LPP	0	1 720,80	0	4 000,00	0	2 029,80
219.451.0	Subv. cantonale AES élèves école enfantine	0	2 292,95	0	0	0	5 733,40
219.452.0	Remb. communes Noréaz-Ponthaux-Prez-vers-Noréaz	0	23 478,65	0	55 100,00	0	42 249,24
22	ECOLEES SPECIALISEES	106 105,25	0	107 709,25	0	102 227,25	0
22.351.01	Ecoles spécialisées	79 338,00	0	83 158,05	0	87 634,15	0
22.351.02	Mesures pédaogo-thérapeutiques	3 459,70	0	4 234,90	0	4 277,10	0
22.366.0	Contrib. cours spéc. logp-psychol.-psychom.	23 307,55	0	20 316,30	0	20 316,00	0
23	FORMATION PROFESSIONNELLE	10 125,80	0	22 000,00	2 500,00	7 589,90	0
23.351.0	Off. canton. pr la formation professionnelle	10 125,80	0	17 000,00	0	7 589,90	0
23.366.0	Bourses d'apprentissage et d'études	0	0	5 000,00	0		0
23.450.0	Subv. fédér. bourses d'apprent. et d'études	0	0	0	2 500,00	0	
29	ADMINISTRATION SCOLAIRE	48 931,70	5 935,95	69 200,00	4 800,00	69 261,75	5 541,10
29.300.0	Jetons et frais ~Commission Scolaire~	3 326,50	0	5 000,00	0	2 348,00	0
29.301.0	Traitement du personnel de conciergerie	20 904,00	0	31 500,00	0	37 224,00	0

COMPTES FONCTIONNEMENT 2017

		Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
29.303.0	Cotis. aux assur. soc. : AVS, AFC, AC, CNA	4 147,20	0	12 200,00	0	12 630,00	0
29.311.0	Achat de machines et de mobilier	0	0	2 000,00	0	0	0
29.312.0	Frais électricité, chauffage, eau	8 331,95	0	9 000,00	0	8 114,25	0
29.312.1	Frais d'infrastructure du chauffage	4 050,00	0	4 000,00	0	4 050,00	0
29.313.0	Frais de nettoyage et de conciergerie	551,85	0	500,00	0	116,15	0
29.314.0	Entretien et rénovation des bâtiments	3 743,85	0	4 000,00	0	4 719,45	0
29.315.0	Entretien des machines et du mobilier	3 476,35	0	1 000,00	0	59,90	0
29.436.0	Remboursement de tiers et d'assurances	0	2 724,55	0	0	0	814,30
29.436.1	Retenues sociales sur salaires	0	2 398,00	0	4 800,00	0	4 726,80
29.436.2	Retenue impôts à la source sur salaires	0	813,00	0	0	0	0
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	47 627,40	0	45 523,50	0	54 971,75	0
30	CULTURE	29 516,40	0	29 623,50	0	30 471,10	0
30.351.0	Part. aux dépenses du conservatoire	14 352,55	0	15 393,50	0	21 221,10	0
30.352.0	Particip. à la bibliothèque intercommunale	6 230,00	0	6 230,00	0	6 230,00	0
30.365.0	Dons aux sociétés à but culturel	6 933,85	0	8 000,00	0	6 020,00	0
34	SPORT	17 110,95	0	13 400,00	0	20 117,00	0
34.314.0	Assurance vestiaires	612,35	0	400,00	0	267,85	0
34.318.0	Entretien vestiaire	7 400,00	0	3 000,00	0	4 065,45	0
34.365.0	Dons aux sociétés sportives	3 030,00	0	5 000,00	0	3 300,00	0
34.365.1	Entretien de la place de sport	6 073,00	0	5 000,00	0	12 483,70	0
35	AUTRES LOISIRS	2 995,65	0	2 500,00	0	1 383,65	0
35.365.0	Courses école, ski, vign. vélos, passep.-vac.	375,00	0	1 000,00	0	0	0
35.365.1	Repas des aînés	2 620,65	0	1 500,00	0	1 383,65	0
Comptes	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus

COMPTES FONCTIONNEMENT 2017

	198 396,45	3 595,70	207 684,55	3 000,00	205 882,75	3 048,80
4 SANTE						
40 HOPITAUX	6 875,70	0	7 133,20	0	5 769,65	0
40.351.0 Part. com. excédent dépens. hôpital cantonal	627,50	0	579,00	0	675,25	0
40.352.0 Part. à l'association pour l'ambulance	6 248,20	0	6 554,20	0	5 094,40	0
41 HOMES MEDICALISES	147 979,90	0	153 596,00	0	191 570,75	0
41.351.0 Part. soins spéciaux établi. personnes âgées	94 070,35	0	100 487,75	0	97 887,35	0
41.352.0 Codems	53 909,55	0	53 098,25	0	53 683,40	0
44 SOINS AMBULATOIRES	38 628,70	0	41 985,35	0	42 412,60	0
44.352.1 Part. Réseau Santé Sarine indemnités forfaitaires	18 407,80	0	17 928,10	0	19 292,00	0
44.352.2 Part. aux frais de -PassePartout-	227,80	0	228,35	0	226,20	0
44.352.4 Part. Réseau Santé Sarine	19 993,10	0	23 808,90	0	22 894,40	0
46 SERVICE MEDICAL DES ECOLES	3 029,50	3 595,70	4 000,00	3 000,00	4 435,20	3 048,80
46.351.0 Visites médic., soins dent., inform. sexuel.	2 886,00	0	4 000,00	0	3 851,15	0
46.366.0 Subventions comm. aux parents, soins dent.	143,50	0	0	0	584,05	0
46.433.0 Part. des parents aux soins dentaires	0	3 505,70	0	3 000,00	0	3 048,80
46.452.0 Remb. commune Ponthaux, vis. méd., soins dent.	0	90,00	0	0	0	0
47 CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES	1 882,65	0	1 000,00	0	1 694,55	0
47.318.0 Frais d'analyse	1 882,65	0	1 000,00	0	1 694,55	0
Comptes Désignation	Comptes 2016	Budget 2017	Comptes 2017	Revenus	Charges	Revenus
5 AFFAIRES SOCIALES	331 834,00	3 128,10	346 095,60	10 091,00	302 942,50	18 812,20
50 AVS/APG/AIAC	2 003,10	104,10	1 001,00	91,00	1 195,35	106,60
50.301.0 Traitement de l'agent AVS	1 672,20	0	850,00	0	856,40	0
50.303.0 Cotis. aux assur. soc. : AVS, AFC, AC, CNA	330,90	0	151,00	0	338,95	0
50.436.0 Retenues sociales sur salaires	0	104,10	0	91,00	0	106,60
54 STRUCTURES D'ACCUEIL A LA PETITE ENFANCE	52 219,50	3 024,00	51 500,00	10 000,00	50 289,55	4 104,00

COMPTES FONCTIONNEMENT 2017

54.352.0	Participation école matern.La Montgolfière	6 415,95	0	10 000,00	0	12 015,10	0	
54.365.0	Participation crèches & garderies d'enfants	43 836,55	0	40 000,00	0	37 324,45	0	
54.365.1	Subv. aux mamans de jour	1 967,00	0	1 500,00	0	950,00	0	
54.433.0	Remboursement des parents école maternelle	0	3 024,00	0	10 000,00	0	4 104,00	
55	INVALIDITE	146 891,15	0	149 551,45	0	154 829,95	0	
55.351.0	Aide instrit. spécialisées pers. handicapées.	146 891,15	0	149 551,45	0	154 829,95	0	
58	AIDE SOCIALE	130 720,25	0	144 843,15	0	96 627,65	14 601,60	
58.351.1	Part. avances s/contrib. d'entr. non remb.	3 484,80	0	3 890,45	0	3 507,30	0	
58.351.3	Part. fonds secours pr victimes d'infraction	1 067,50	0	1 192,45	0	1 163,60	0	
58.351.4	Contribution au fonds cantonal de l'emploi	9 345,00	0	9 345,00	0	9 780,00	0	
58.351.5	Part.cant.frais services sociaux spécialisé	0	0	4 768,85	0		0	
58.351.6	Aide sociale à la commune	-120,00	0	2 000,00	0		0	
58.352.0	Part. au service social intercommunal	65 771,00	0	63 609,00	0	63 609,00	0	
58.352.1	Part.LASOC aide matériel, frais organisateur	47 268,30	0	54 468,55	0	13 510,60	0	
58.365.0	Part. aux aides familiales	3 903,65	0	4 768,85	0	5 057,15	0	
58.436.0	Remboursement de tiers et d'assurances						14 601,60	
Comptes Désignation								
		Comptes 2016	Revenus	Charges	Budget 2017	Revenus	Charges	Comptes 2017
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Revenus
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	101 791,15	320,00	124 380,00	0	123 458,85	6 452,40	
62	ROUTES COMMUNALES ET GENIE-CIVIL	83 208,40	320,00	194 850,00	0	183 429,55	6 452,40	
62.311.0	Achat de véhicules, machines, matériel	11,90	0	0	0	0	0	0
62.312.0	Frais d'éclairage public	5 044,10	0	3 000,00	0	4 256,70	0	0
62.313.0	Achat de marchandises	6 462,95	0	7 000,00	0	6 521,40	0	0
62.313.1	Essence	341,55	0	500,00	0	231,45	0	0
62.314.0	Entretien des routes et de l'éclairage	41 341,00	0	60 000,00	0	52 306,10	0	0
62.314.1	Déblaiement, sablage, protection hivernale	20 641,10	0	25 000,00	0	33 603,65	0	0
62.315.0	Entretien des véhicules et des machines	6 273,00	0	4 000,00	0	2 665,50	0	0
62.316.0	Location machines	2 049,80	0	4 000,00	0	2 536,95	0	0
62.318.1	Assurances véhicules	1 043,00	0	1 100,00	0	1 196,80	0	0

COMPTES FONCTIONNEMENT 2017

Comptes	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
62.319.0	Impôts s/véhicules	0	0	250,00	0	121,00	0
62.436.0	Remboursement de tiers	0	320,00	0	0	0	6 452,40
64	TRAFIC FERROVIAIRE	3 996,00	0	4 089,00	0	4 088,00	0
64.351.0	Part.au fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire	3 996,00	0	4 089,00	0	4 088,00	0
65	TRAFIC REGIONAL	14 586,75	0	15 441,00	0	15 941,30	0
65.318.0	Part. abonnements CFF comm.Prez-vers-Noréaz	1 443,25	0	1 000,00	0	1 967,30	0
65.351.0	Participation pour le trafic régional	13 143,50	0	14 441,00	0	13 974,00	0
Comptes		Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
Désignation		Charges		Revenus		Charges	
Revenus		Charges		Revenus		Charges	
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	480 196,00	459 511,99	309 750,00	268 450,00	374 200,44	346 562,08
70	APPROVISIONNEMENT EN EAU	290 585,25	219 585,25	112 000,00	113 000,00	154 016,89	154 016,90
70.312.0	Achat d'eau	14 923,60	0	11 000,00	0	7 342,60	0
70.312.1	Electricité, force motrice	18 713,45	0	10 000,00	0	1 132,60	0
70.313.0	Achat de marchandises	40,10	0	8 000,00	0	1 770,15	0
70.314.0	Entret. et rénovation des installations	15 440,70	0	20 000,00	0	78 756,34	0
70.318.0	Ligne téléphonique -télé-alarne- 470 24 48	778,00	0	1 000,00	0	398,20	0
70.380.3	Attribution à la réserve	163 216,00	0	62 000,00	0	64 617,00	0
70.390.0	Imputation amort. + intérêts et frais banc.	6 473,40	0	0	0	0	0
70.402.0	Produits des taxes de défense incendie	0	49 669,40	0	44 000,00	0	47 236,20
70.435.0	Vente d'eau	0	30 222,20	0	32 000,00	0	29 404,00
70.435.1	Vente eau de construction	0	1 600,00	0	1 000,00	0	2 200,00
70.435.2	Taxes de raccordement eau	0	138 093,65	0	35 000,00	0	75 176,70
71	PROTECTION DES EAUX	130 466,60	130 466,60	71 000,00	71 000,00	88 741,25	88 741,25
71.314.0	Entret. et rénovation des installations	3 154,95	0	2 000,00	0	86,40	0
71.352.0	Part. à la STEP	36 963,90	0	40 973,40	0	40 973,40	0
71.380.3	Attribution à la réserve	90 347,75	0	28 026,60	0	47 681,45	0
71.434.0	Produits des taxes d'utilisation eaux usées	0	38 740,00	0	40 000,00	0	40 395,00
71.435.2	Taxes de raccordement eaux usées	0	91 726,60	0	31 000,00	0	48 346,25

COMPTES FONCTIONNEMENT 2017

Comptes	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	325 087,70	28 583,90	261 178,00	18 202,25	294 375,50	26 007,20
01	ASSEMBLEE COMMUNALE, CONSEIL COMMUNAL	74 448,00	3 162,95	58 584,00	1 805,25	57 080,45	3 775,15
01.300.0	Traitement et jetons du Conseil communal	26 420,05	0	29 000,00	0	26 320,00	0
01.300.1	Jetons et frais -Commission financière-	280,00	0	500,00	0	512,00	0
01.300.2	Rémunération des scrutateurs	3 241,40	0	2 000,00	0	1 148,50	0
01.303.0	Cotis. aux assur. soc. : AVS, AFC, AC, CNA	7 497,55	0	5 084,00	0	6 244,80	0
01.309.0	Frais formation profess. des Autorités	440,00	0	0	0	0	0
01.317.0	Dédommagem. pour déplaç.,représ.,vacations	22 364,05	0	12 000,00	0	16 221,90	0
01.318.0	Frais de convocation	6 668,95	0	5 000,00	0	2 087,25	0
01.318.2	Honoraires de révision	4 536,00	0	5 000,00	0	4 536,00	0
01.435.0	Rembours. émoluments dûs par des tiers	0	1 000,00	0	0	0	1 200,00
01.436.0	Retenues sociales sur salaires	0	2 162,95	0	1 805,25	0	2 575,15
02	ADMINISTRATION GENERALE	253 639,70	25 420,95	202 594,00	96 397,00	237 295,05	22 232,05
02.301.0	Traitement du personnel administratif	148 393,75	0	109 500,00	0	130 878,40	0
02.303.0	Cotis. aux assur. soc. : AVS, AFC, AC, CNA	25 168,65	0	23 800,00	0	20 422,25	0
02.304.0	Cotisations aux caisses de prévoyance	15 466,20	0	9 794,00	0	11 462,40	0
02.310.0	Fournit. bureau, publications, annonces	3 115,15	0	6 000,00	0	2 778,10	0
02.310.1	Achat matériel pr établi. -docum. officiels-	0	0	2 000,00	0	87,15	0
02.310.2	Photocopies	4 739,20	0	2 000,00	0	4 853,30	0
02.311.0	Achat machines et mobilier bureau	14 052,85	0	5 000,00	0	4 292,55	0
02.315.0	Entretien machines et mobilier bureau	10 462,60	0	10 000,00	0	30 320,25	0
02.317.0	Frais de réception et de délégations	9 682,95	0	9 000,00	0	3 985,60	0
02.318.0	Assurances diverses, RC, mobilier, ...	12 184,40	0	15 000,00	0	13 730,20	0
02.318.1	Frais admin. téléphone, ports, ...	8 069,30	0	7 000,00	0	10 260,15	0
02.318.2	Émoluments divers	1 715,05	0	1 500,00	0	3 764,70	0
02.318.5	Taxes cant. et ports -documents officiels-	129,60	0	1 000,00	0	0	0
02.319.0	Cotisations aux associations	460,00	0	1 000,00	0	460,00	0

COMPTES FONCTIONNEMENT 2017

Comptes	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
02.431.0	Remboursement émoluments admin. divers	0	200,00	0	100,00	0	0
02.431.1	Encasement de tiers - docum. officiels-	0	1 020,00	0	1 000,00	0	1 590,00
02.436.0	Remboursement de tiers et d'assurances	0	3 586,25	0	0	0	1 654,25
02.436.1	Retenues sociales sur salaires	0	10 642,80	0	8 400,00	0	8 147,00
02.436.2	Part. aux cotisations caisse pension	0	7 290,30	0	4 897,00	0	5 731,20
02.436.3	Produits divers (photocopies, blavier, ...)	0	1 000,00	0	0	0	3 059,20
02.439.0	Recettes publicitaires, bulletin communal	0	1 100,00	0	1 500,00	0	1 775,00
02.490.0	Produits recettes diverses	0	581,60	0	500,00	0	275,40
Comptes		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ORDRE PUBLIC	84 484,25	14 610,60	45 505,35	13 000,00	57 738,45	11 867,30
10	PROTECTION JURIDIQUE	15 751,45	0	13 533,00	0	13 533,00	0
10.352.1	Part. service des tutelles Sarine-Ouest	15 751,45	0	13 533,00	0	13 533,00	0
14	POLICE DU FEU	64 777,90	14 610,60	28 500,00	13 000,00	40 065,00	11 867,30
14.300.0	Jetons et frais -Commission du Feu-	0	0	1 000,00	0	736,00	0
14.301.0	Soldes du corps des sapeurs-pompiers	0	0	8 000,00	0	0	0
14.309.0	Frais de cours, instruction, ...	0	0	2 000,00	0	0	0
14.313.0	Achat de marchandises et de matériel	0	0	10 000,00	0	0	0
14.315.0	Frais entret. véhicule, matériel, install.	922,50	0	2 000,00	0	2 787,75	0
14.317.0	Déplacements pour déplacements, réception	0	0	1 500,00	0	0	0
14.318.0	Frais d'interventions	42 235,95	0	2 000,00	0	12 601,30	0
14.319.0	Cotisations aux associations, fédérations	200,00	0	1 000,00	0	0	0
14.351.0	Frais centrale d'alarme	316,40	0	1 000,00	0	131,10	0
14.352.0	Participation entente Corserey/Prez/Noréaz	21 103,05	0	0	0	23 808,85	0
14.430.0	Produits des taxes d'exemption pompiers	0	11 216,05	0	12 000,00	0	11 867,30
14.452.0	Remboursement d'autres communes et de tiers	0	600,00	0	0	0	0

COMPTES FONCTIONNEMENT 2017

	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
14.452.1		0	2 794,55	0	0	0
14.461.0		0	0	0	1 000,00	0
15	MILITAIRE	1 911,00	0	2 000,00	0	2 013,00
15.315.0	Entretien des installations de lir	1 911,00	0	2 000,00	0	2 013,00
16	PROTECTION CIVILE	2 043,90	0	1 472,35	0	2 127,45
16.318.0	Ligne téléphonique ~PC~ 470 23 34	304,20	0	300,00	0	304,20
16.352.0	Particip. organisation ORCOC	1 739,70	0	1 172,35	0	1 823,25
Comptes Désignation						
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	823 490,35	137 320,10	904 010,02	161 400,00	875 412,39
20	ECOLE ENFANTINE	52 828,20	0	49 076,85	0	42 279,60
20.351.0	Participation dépenses cantonales	52 828,20	0	49 076,85	0	42 279,60
21	CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE	465 295,82	23 694,20	480 923,92	7 000,00	494 411,44
21.310.0	Fournitures scolaires (cercle-scol.Nz-Px)	728,97	0	0	0	1 950,25
21.310.1	Fournitures scol. non-réparties (commune Nz)	90,00	0	0	0	0
21.318.1	Frais de port et de téléphone					25,55
21.318.2	Frais de téléphone et internet des classes	437,10	0	0	0	681,20
21.318.3	Participation au cercle scolaire	68 127,55	0	49 462,07	0	67 571,09
21.351.0	Part. dépenses canton. classes primaires	186 093,20	0	198 330,85	0	189 622,35
21.352.1	Part. école du cycle d'orientation	210 739,00	0	233 131,00	0	234 561,00
21.390.0	Imput. amortiss. et intérêts ~bus scolaire~	19 070,00	0	0	0	0
21.433.1	Part. des parents dép. cant. classes prim.	0	4 624,20	0	7 000,00	0
21.451.0	Rembours. pour le ~bus scolaire~	0	19 070,00	0	0	1 513,55
21.451.1	Rembours. Commune Ponthaux bus scolaire					8 451,75
218	Participation AES	12 923,23	0	28 000,00	0	16 204,30
218.318.0	Participation AES	12 923,23	0	28 000,00	0	16 204,30
218.433.0	Taxes d'inscriptions AES					3 000,00

COMPTES FONCTIONNEMENT 2017

219	107 690,35	107 690,35	147 100,00	147 100,00	133 438,95	133 438,14
ACCUEIL EXTRASCOLAIRE						
219.300.0		210,00	0	0	116,00	0
219.301.0		61 249,65	0	76 500,00	0	78 582,40
219.303.0		12 062,65	0	25 000,00	0	19 436,60
219.310.0		2 497,60	0	4 000,00	0	2 847,30
219.311.0		200,00	0	2 000,00	0	0
219.312.0		559,85	0	0	0	485,55
219.313.0		21 404,35	0	29 500,00	0	23 012,00
219.318.1		2 095,60	0	0	0	1 093,85
Comptes	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges
						Revenus
219.390.0	Imputations internes	6 829,05	0	7 600,00	0	7 589,05
219.390.1	Imputation interne fournitures et photocopies	581,60	0	2 500,00	0	275,40
219.433.0	Remboursement des parents AES	0	75 832,95	0	81 000,00	0
219.436.1	Retenues sur salaires	0	4 365,00	0	7 000,00	0
219.436.2	Participation LPP	0	1 720,80	0	4 000,00	0
219.451.0	Subv. cantonale AES élèves école enfantine	0	2 292,95	0	0	5 733,40
219.452.0	Remb. communes Noréaz-Ponthaux-Prez-vers-Noréaz	0	23 478,65	0	55 100,00	0
22	ECOLES SPECIALISEES	106 105,25	0	147 709,25	0	142 227,25
22.351.01	Ecoles spécialisées	79 338,00	0	83 158,05	0	87 634,15
22.351.02	Mesures pédaogo-thérapeutiques	3 459,70	0	4 234,90	0	4 277,10
22.366.0	Contrib. cours spéc. logo-psychol.-psychom.	23 307,55	0	20 316,30	0	20 316,00
23	FORMATION PROFESSIONNELLE	98 125,80	0	22 000,00	2 500,00	7 589,90
23.351.0	Off. canton. pr la formation professionnelle	10 125,80	0	17 000,00	0	7 589,90
23.366.0	Bourses d'apprentissage et d'études	0	0	5 000,00	0	0
23.450.0	Subv. fédér. bourses d'apprent. et d'études	0	0	0	2 500,00	0
29	ADMINISTRATION SCOLAIRE	46 531,70	5 935,55	69 200,00	4 800,00	69 264,75
29.300.0	Jetons et frais -Commission Scolaire-	3 326,50	0	5 000,00	0	2 348,00
29.301.0	Traitement du personnel de conciergerie	20 904,00	0	31 500,00	0	37 224,00

COMPTES FONCTIONNEMENT 2017

Comptes	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
29.303.0	Coût. aux assur. soc. : AVS, AFC, AC, CNA	4 147,20	0	12 200,00	0	12 630,00	0
29.311.0	Achat de machines et de mobilier	0	0	2 000,00	0	0	0
29.312.0	Frais électricité, chauffage, eau	8 331,95	0	9 000,00	0	8 114,25	0
29.312.1	Frais d'infrastructure du chauffage	4 050,00	0	4 000,00	0	4 050,00	0
29.313.0	Frais de nettoyage et de conciergerie	551,95	0	500,00	0	116,15	0
29.314.0	Entretien et rénovation des bâtiments	3 743,85	0	4 000,00	0	4 719,45	0
29.315.0	Entretien des machines et du mobilier	3 476,35	0	1 000,00	0	59,90	0
29.436.0	Remboursement de tiers et d'assurances	0	2 724,55	0	0	0	814,30
29.436.1	Retenues sociales sur salaires	0	2 398,00	0	4 800,00	0	4 726,80
29.436.2	Retenue impôts à la source sur salaires	0	813,00	0	0	0	0
3	CULTIE, CULTURE ET LOISIRS	47 627,40	0	45 523,50	0	54 971,75	0
30	CULTURE	27 516,40	0	29 623,50	0	33 471,10	0
30.351.0	Part. aux dépenses du conservatoire	14 352,55	0	15 393,50	0	21 221,10	0
30.352.0	Particip. à la bibliothèque intercommunale	6 230,00	0	6 230,00	0	6 230,00	0
30.365.0	Dons aux sociétés à but culturel	6 933,85	0	8 000,00	0	6 020,00	0
34	SPORT	17 115,35	0	13 400,00	0	20 117,00	0
34.314.0	Assurance vestiaires	612,35	0	400,00	0	267,85	0
34.318.0	Entretien vestiaire	7 400,00	0	3 000,00	0	4 065,45	0
34.365.0	Dons aux sociétés sportives	3 030,00	0	5 000,00	0	3 300,00	0
34.365.1	Entretien de la place de sport	6 073,00	0	5 000,00	0	12 483,70	0
35	AUTRES LOISIRS	2 995,65	0	2 500,00	0	1 383,65	0
35.365.0	Courses école, ski, vign. vélos, passep.-vac.	375,00	0	1 000,00	0	0	0
35.365.1	Repas des aînés	2 620,65	0	1 500,00	0	1 383,65	0
Comptes	Désignation	Comptes 2016	Comptes 2016	Budget 2017	Budget 2017	Comptes 2017	Comptes 2017
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus

COMPTES FONCTIONNEMENT 2017

		198 396,45	3 595,70	207 684,55	3 000,00	205 882,75	3 048,80
4	SANTE						
		6 875,70	0	7 133,20	0	5 769,85	0
40	HOPITAUX						
40.351.0	Part. com. excédent dépens. hôpital cantonal	627,50	0	579,00	0	675,25	0
40.352.0	Part. à l'association pour l'ambulance	6 248,20	0	6 554,20	0	5 094,40	0
41	HOMES MEDICALISES	147 979,90	0	153 586,00	0	189 570,75	0
41.351.0	Part. soins spéciaux établ. personnes âgées	94 070,35	0	100 487,75	0	97 887,35	0
41.352.0	Codems	53 909,55	0	53 098,25	0	53 683,40	0
44	SOINS AMBULATOIRES	38 628,70	0	40 965,35	0	42 412,60	0
44.352.1	Part. Réseau Santé Sarine indemnités forfaitaires	18 407,80	0	17 928,10	0	19 282,00	0
44.352.2	Part. aux frais de -PassePartout-	227,80	0	228,35	0	226,20	0
44.352.4	Part. Réseau Santé Sarine	19 993,10	0	23 808,90	0	22 894,40	0
46	SERVICE MEDICAL DES ECOLES	3 029,50	3 595,70	4 000,00	3 000,00	4 435,20	3 048,80
46.351.0	Visites médic., soins dent., inform. sexuel.	2 886,00	0	4 000,00	0	3 851,15	0
46.366.0	Subventions comm. aux parents, soins dent.	143,50	0	0	0	584,05	0
46.433.0	Part. des parents aux soins dentaires	0	3 505,70	0	3 000,00	0	3 048,80
46.452.0	Remb. commune Ponthaux, vis. méd., soins dent.	0	90,00	0	0	0	0
47	CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES	1 882,65	0	1 000,00	0	1 694,55	0
47.318.0	Frais d'analyse	1 882,65	0	1 000,00	0	1 694,55	0
Comptes Désignation Comptes 2016 Budget 2017 Comptes 2017							
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	AFFAIRES SOCIALES	331 834,00	3 128,10	346 095,60	10 091,00	302 942,50	18 812,20
50	AVSIAPG/AIAC	2 003,90	104,90	1 001,00	91,00	1 185,35	106,60
50.301.0	Traitement de l'agent AVS	1 672,20	0	850,00	0	856,40	0
50.303.0	Cois. aux assur. soc. : AVS, AFC, AC, CNA	330,90	0	151,00	0	338,95	0
50.436.0	Retenues sociales sur salaires	0	104,10	0	91,00	0	106,60
54	STRUCTURES D'ACCUEIL A LA PETITE ENFANCE	52 219,50	3 024,00	51 500,00	90 000,00	50 289,55	4 104,00

COMPTES FONCTIONNEMENT 2017

54.352.0	Participation école matern.La Montgoffière	6 415,95	0	10 000,00	0	0	12 015,10	0
54.365.0	Participation crèches & garderies d'enfants	43 836,55	0	40 000,00	0	0	37 324,45	0
54.365.1	Subv. aux mamans de jour	1 967,00	0	1 500,00	0	0	950,00	0
54.433.0	Remboursement des parents école maternelle	0	3 024,00	0	10 000,00	0	0	4 104,00
55	INVALIDITE	146 891,15	0	149 551,45	0	0	154 828,95	0
55.351.0	Aide insit. spécialisées pers. handicapées.	146 891,15	0	149 551,45	0	0	154 828,95	0
56	AIDE SOCIALE	139 729,35	0	144 043,95	0	0	96 827,85	14 601,60
56.351.1	Part. avances s/contrib. d'entr. non remb.	3 484,80	0	3 890,45	0	0	3 507,30	0
56.351.3	Part. fonds secours pr victimes d'infraction	1 067,50	0	1 192,45	0	0	1 163,60	0
56.351.4	Contribution au fonds cantonal de l'emploi	9 345,00	0	9 345,00	0	0	9 780,00	0
56.351.5	Part.cant.frais services sociaux spécialisé	0	0	4 768,85	0	0	0	0
56.351.6	Aide sociale à la commune	-120,00	0	2 000,00	0	0	0	0
56.352.0	Part. au service social intercommunal	65 771,00	0	63 609,00	0	0	63 609,00	0
56.352.1	Part.LASOC aide matériel, frais organisateur	47 268,30	0	54 468,55	0	0	13 510,60	0
56.365.0	Part. aux aides familiales	3 903,65	0	4 768,85	0	0	5 057,15	0
56.436.0	Remboursement de tiers et d'assurances							14 601,60
Comptes Désignation		Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017		
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus	
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	101 791,15	320,00	124 390,00	0	123 458,85	6 452,40	
62	ROUTES COMMUNALES ET GENIE-CIVIL	83 208,40	320,00	104 650,00	0	103 429,95	6 452,40	
62.311.0	Achat de véhicules, machines, matériel	11,90	0	0	0	0	0	0
62.312.0	Frais d'éclairage public	5 044,10	0	3 000,00	0	4 256,70	0	0
62.313.0	Achat de marchandises	6 462,95	0	7 000,00	0	6 521,40	0	0
62.313.1	Essence	341,55	0	500,00	0	231,45	0	0
62.314.0	Entretien des routes et de l'éclairage	41 341,00	0	60 000,00	0	52 306,10	0	0
62.314.1	Déblaiement, sablage, protection hivernale	20 641,10	0	25 000,00	0	33 603,65	0	0
62.315.0	Entretien des véhicules et des machines	6 273,00	0	4 000,00	0	2 665,50	0	0
62.316.0	Location machines	2 049,80	0	4 000,00	0	2 536,95	0	0
62.318.1	Assurances véhicules	1 043,00	0	1 100,00	0	1 186,80	0	0

COMPTES FONCTIONNEMENT 2017

Comptes	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
62.319.0	Impôts s/véhicules		0	0	250,00	0	121,00
62.436.0	Remboursement de tiers		0	320,00	0	0	6 452,40
64	TRAFIC FERROVIAIRE	3 996,00	0	4 089,00	0	4 088,00	0
64.351.0	Part.au fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire	3 996,00	0	4 089,00	0	4 088,00	0
65	TRAFIC REGIONAL	14 586,75	0	15 441,00	0	15 941,30	0
65.318.0	Part. abonnements CFF comm. Prez-vers-Noréaz	1 443,25	0	1 000,00	0	1 967,30	0
65.351.0	Participation pour le trafic régional	13 143,50	0	14 441,00	0	13 974,00	0
Comptes		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	480 196,00	459 511,99	309 750,00	268 450,00	374 200,44	346 562,08
70	APPROVISIONNEMENT EM EAU	219 585,25	219 585,25	112 000,00	112 000,00	154 016,89	154 016,90
70.312.0	Achat d'eau	14 923,60	0	11 000,00	0	7 342,60	0
70.312.1	Electricité, force motrice	18 713,45	0	10 000,00	0	1 132,60	0
70.313.0	Achat de marchandises	40,10	0	8 000,00	0	1 770,15	0
70.314.0	Entret. et rénovation des installations	15 440,70	0	20 000,00	0	78 756,34	0
70.318.0	Ligne téléphonique -télé-alarme- 470 24 48	778,00	0	1 000,00	0	398,20	0
70.380.3	Attribution à la réserve	163 216,00	0	62 000,00	0	64 617,00	0
70.390.0	Imputation amort. + intérêts et frais banc.	6 473,40	0	0	0	0	0
70.402.0	Produits des taxes de défense incendie	0	49 669,40	0	44 000,00	0	47 236,20
70.435.0	Vente d'eau	0	30 222,20	0	32 000,00	0	29 404,00
70.435.1	Vente eau de construction	0	1 600,00	0	1 000,00	0	2 200,00
70.435.2	Taxes de raccordement eau	0	138 093,65	0	35 000,00	0	75 176,70
71	PROTECTION DES EAUX	139 466,60	139 466,60	71 000,00	71 000,00	58 744,25	88 741,25
71.314.0	Entret. et rénovation des installations	3 154,95	0	2 000,00	0	86,40	0
71.352.0	Part. à la STEP	36 963,90	0	40 973,40	0	40 973,40	0
71.380.3	Attribution à la réserve	90 347,75	0	28 026,60	0	47 681,45	0
71.434.0	Produits des taxes d'utilisation eaux usées	0	38 740,00	0	40 000,00	0	40 395,00
71.435.2	Taxes de raccordement eaux usées	0	91 726,60	0	31 000,00	0	48 346,25

COMPTES FONCTIONNEMENT 2017

72 DECHETTERIE		86 577,85	64 080,64	93 550,00	67 459,00	80 700,19	65 747,33
Comptes	Désignation	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
		Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
72.301.0	Traitement du personnel éditiaire	11 179,45	0	16 000,00	0	12 032,80	0
72.303.0	Cotis. aux ass. soc.: AVS, AFC, AC, CNA	0	0	1 350,00	0	2 650,85	0
72.312.0	Frais électricité, chauffage, eau	96,00	0	0	0	33,00	0
72.314.0	Entretien et Aménagement	6 178,75	0	0	0	0	0
72.316.0	Entretien divers	6 997,45	0	3 000,00	0	4 538,90	0
72.318.1	Enlèvement gazon	1 200,00	0	1 200,00	0	1 200,00	0
72.318.2	Enlèvement des ordures	43 380,10	0	50 000,00	0	40 485,15	0
		17 546,10	0	22 000,00	0	19 762,40	0
72.318.3	Traitement ordures						
72.434.0	Produits taxes d'utilis. ordures ménagères	0	39 669,25	0	42 000,00	0	41 183,85
72.434.2	Produits taxes de dépôt d'autres déchets	0	0	0	1 000,00	0	1 186,45
72.436.0	Remboursements de tiers	0	993,65	0	450,00	0	1 240,00
72.436.2	Rembours.SRS Swiss Recycling Services- -taxe au sac~	0	23 417,74	0	24 000,00	0	22 137,03
74	CIMETIERE	669,60	0	3 000,00	2 000,00	2 852,30	1 833,00
74.314.0	Frais d'entretien, fournitures	669,60	0	3 000,00	0	2 852,30	0
74.434.0	Taxes d'entrée et concessions	0	0	0	2 000,00	0	1 833,00
75	CORRECTION DES EAUX ET ENDIGUEMENTS	3 728,70	0	5 000,00	2 000,00	0	0
75.314.0	Travaux de conservation des ouvrages	3 728,70	0	5 000,00	0	0	0
75.452.0	Participations reçues d'autres communes	0	0	0	2 000,00	0	0
78	PROTECTION DE LA NATURE	10 044,45	5 000,00	1 700,00	0	1 903,00	7 406,00
78.300.0	Cité de l'énergie - commission	1 869,00	0	500,00	0	583,00	0
78.313.0	Cité de l'énergie - frais matériel	8 175,45	0	1 200,00	0	1 320,00	0
78.460.0	Cité de l'énergie - subvention	0	5 000,00	0	0	0	7 406,00
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	28 123,55	40 373,90	23 500,00	14 000,00	45 983,90	28 815,60
79.300.0	Jetons et frais -Commission d'Urbanisme~	4 300,00	0	5 000,00	0	1 429,00	0
79.303.0	Cotisations aux ass. soc., AVS,AFC,AC,CNA	269,80	0	0	0	78,25	0
79.318.0	Honoraires des urbanistes	4 646,60	0	6 000,00	0	10 207,85	0

COMPTES FONCTIONNEMENT 2017

79.318.1	Frais pr permis de construire et de démolir	935,00	0	0	0	170,05	0
79.318.2	Honoraires à refacturer	18 972,15	0	3 000,00	0	24 598,75	0
79.390.0	Imputations internes amortis et intérêts	0	0	9 500,00	0	9 500,00	0
79.431.0	Emoluments communaux permis de construire	0	36 432,70	0	14 000,00	0	26 501,65
79.435.0	Ventes et prestations de service	0	3 946,80	0	0	0	2 313,95
Comptes Désignation							
		Comptes 2016	Budget 2017	Comptes 2017	Comptes 2017	Charges	Revenus
8	ECONOMIE	5 384,60	0	5 061,80	0	5 052,05	0
81 FORETS							
81.318.0	Frais de transports et débarquages	345,60	0	0	0	0	0
81.364.0	Part. aux syndicats forestiers	5 039,00	0	5 061,80	0	5 052,05	0
Comptes Désignation							
		Comptes 2016	Budget 2017	Comptes 2017	Comptes 2017	Charges	Revenus
9	FINANCES ET IMPOTS	577 082,07	2 329 242,50	478 643,28	2 215 864,13	657 354,86	2 388 274,65
90 IMPOTS							
90.318.0	Frais de rappels et de poursuites	2 300,65	0	1 000,00	0	2 053,00	0
90.319.0	Remboursements d'impôts et défalcons	981,00	0	0	0	163,80	0
90.319.1	Pertes sur débiteurs-impôts	15 477,70	0	10 000,00	0	43 669,40	0
90.329.0	Escompte / Intérêts rémunérateurs	2 657,70	0	2 000,00	0	4 357,35	0
90.400.0	Impôt sur le revenu (personnes physiques)	0	1 309 771,95	0	1 300 000,00	0	1 258 180,80
90.400.1	Impôt sur la fortune (personnes physiques)	0	86 393,60	0	95 325,34	0	115 076,85
90.400.2	Impôt à la source	0	16 772,60	0	13 000,00	0	17 140,40
90.400.4	Impôt sur les prestations en capital	0	18 687,20	0	15 000,00	0	28 383,20
90.401.0	Impôt sur le bénéfice (personnes morales)	0	41 303,70	0	5 000,00	0	15 085,65
90.401.1	Impôt sur le capital (personnes morales)	0	6 406,10	0	4 500,00	0	4 695,70
90.402.0	Contributions immobilières	0	171 537,45	0	145 000,00	0	163 598,35
90.403.0	Impôt sur les gains immobiliers	0	30 800,05	0	30 000,00	0	85 422,70

COMPTES FONCTIONNEMENT 2017

Comptes	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
90.404.0	Impôt sur les mutations	0	39 111,45	0	20 000,00	0	122 157,40
90.406.3	Impôts sur les chiens						6 494,45
90.421.0	Intérêts moratoires	0	5 299,35	0	4 000,00	0	6 157,25
90.436.1	Frais de poursuites récupérés	0	1 635,40	0	0	0	1 627,70
90.439.0	Autres recettes	0	5 700,00	0	0	0	0
90.441.0	Part. canion. à l'impôt s/les véhic. autom.	0	41 318,00	0	41 670,04	0	42 702,10
930	PEREQUATION FINANCIERE INTERCOMMUNALE	0	130 844,00	0	137 669,00	0	137 669,00
930.462.0	Contribution de la péréquation des ressources	0	117 506,00	0	112 354,00	0	112 354,00
930.462.1	Attribution de la péréquation des besoins	0	22 338,00	0	25 315,00	0	25 315,00
Comptes Désignation Comptes 2016 Budget 2017 Comptes 2017							
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
940	GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES	178 279,72	146 416,15	161 815,00	190 315,00	162 643,11	146 214,70
940.318.0	Frais bancaires et de CCP	1 687,32	0	2 500,00	0	1 757,05	0
940.321.0	Intérêts débiteurs	12 559,50	0	10 000,00	0	3 291,16	0
940.322.0	Intérêts s/prêts à long terme	45 783,35	0	36 000,00	0	42 304,90	0
940.330.0	Amortissements obligatoires	118 249,55	0	113 315,00	0	115 290,00	0
940.420.0	Intérêts créanciers	0	65,25	0	1 000,00	0	69,70
940.490.0	Imputation intérêts, amortissem., frais	0	165 352,90	0	149 315,00	0	146 145,00
942	IMMEUBLES DU PATRIMOINE FINANCIER	2 463,30	31 627,55	4 000,00	30 500,00	3 444,45	31 479,05
942.314.0	Entretien et rénovation des bâtiments	1 348,85	0	2 000,00	0	2 082,70	0
942.318.0	Assurances diverses, ECAB, RC immeuble...	1 114,45	0	2 000,00	0	1 361,75	0
942.423.0	Loyer ~appartements~	0	12 000,00	0	12 000,00	0	12 000,00
942.423.1	Loyer ~parcels communaux~	0	12 798,50	0	12 500,00	0	11 890,00
942.490.0	Imputation interne loyer	0	6 829,05	0	6 000,00	0	7 589,05
943	MAISON COMMUNALE ~fonctionnement~	162 560,55	38 167,45	162 915,00	10 500,00	162 712,38	21 363,15
943.301.0	Traitement personnel conciergerie	48 798,05	0	34 500,00	0	30 651,45	0
943.303.0	Cotisations aux ass. soc., AVS,AFC,AC,CNA	8 562,45	0	7 500,00	0	7 252,15	0
943.312.0	Electricité	11 161,85	0	9 000,00	0	12 840,50	0
943.312.3	Chauffage biogaz	21 710,70	0	16 000,00	0	25 267,55	0

COMPTES FONCTIONNEMENT 2017

Comptes	Désignation	Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
943.312.4	Frais infrastructure chauffage	15 987,50	0	15 000,00	0	15 390,00	0
943.313.0	Frais de nettoyage et de conciergerie	2 864,85	0	3 000,00	0	900,75	0
943.314.0	Entretien et divers	17 345,40	0	15 000,00	0	19 768,95	0
943.318.0	Assurances bâtiment (ECAB)	3 108,80	0	3 200,00	0	3 108,80	0
943.390.0	Imputation interne ~intérêts et frais b.~	8 340,95	0	8 985,00	0	5 862,15	0
943.390.1	Imputation interne ~amortissement légal~	44 670,00	0	50 720,00	0	41 670,00	0
943.423.0	Location ~sociétés externes et divers~	0	18 970,00	0	12 000,00	0	17 450,00
943.423.1	Location ~sociétés locales~	0	1 630,00	0	2 000,00	0	90,00
943.423.2	Location ~cercles-sociales~	0	1 500,00	0	1 500,00	0	1 500,00
Comptes Désignation		Comptes 2016		Budget 2017		Comptes 2017	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
943.436.0	Retenuës sociales sur salaires	0	1 516,70	0	2 400,00	0	1 576,15
943.436.1	Remboursements divers (casses,...)	0	128,25	0	0	0	747,00
943.436.2	Remboursement de tiers et d'assurances	0	14 362,50	0	0	0	0
943.490.0	Imputation interne loyer	0	0	0	1 600,00	0	0
944	EGLISE	24 500,00	24 500,00	24 000,00	24 000,00	24 500,00	24 500,00
944.312.0	Electricité	5 713,50	0	8 000,00	0	5 928,95	0
944.312.1	Frais infrastructure chauffage	4 455,00	0	4 000,00	0	4 455,00	0
944.314.0	Entretien et divers	5 353,40	0	1 000,00	0	2 796,65	0
944.318.0	Assurances (ECAB mobilier)	1 016,55	0	1 100,00	0	1 016,55	0
944.390.0	Imputation interne amortis. et intérêts	7 961,55	0	9 900,00	0	10 302,85	0
944.423.0	Locations	0	24 500,00	0	24 000,00	0	24 500,00
945	Immeuble, site de Ponthaux 4	112 984,35	155 008,50	112 913,28	180 384,75	117 623,58	160 326,20
945.301.0	Salaires	4 500,00	0	5 400,00	0	5 400,00	0
945.303.0	Charges sociales	809,45	0	1 313,28	0	971,35	0
945.312.0	Electricité et chauffage	8 595,40	0	14 000,00	0	17 437,15	0
945.312.1	Frais infrastructure chauffage	3 037,50	0	4 000,00	0	4 050,00	0
945.314.0	Entretien et divers	12 694,40	0	13 000,00	0	6 730,60	0
945.318.0	Assurances (ECAB mobilier)	4 510,60	0	5 000,00	0	4 224,40	0
945.390.0	Imputations internes amortis. et intérêts	78 837,00	0	70 200,00	0	78 810,00	0

COMPTES FONCTIONNEMENT 2017

945.423.0	Localions	0	154 688,00	0	180 000,00	0	159 990,20
945.436.1	Retenues sur salaires	0	320,50	0	384,75	0	336,00
99	AUTRES POSTES	54 877,96	0	0	0	136 187,95	0
99.332.0	Amortissements supplémentaires	54 877,10	0	0	0	136 187,95	0

Comptes		Budget 2017				Comptes 2017	
Désignation	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION	325 087,70	28 583,90	261 178,00	18 202,25	294 375,50	26 007,20
01	ASSEMBLEE COMMUNALE, CONSEIL COMMUNAL	71 448,00	3 162,95	58 584,00	1 805,25	57 080,45	3 775,15
02	ADMINISTRATION GENERALE	253 639,70	25 420,95	202 594,00	16 397,00	237 295,05	22 232,05
1	ORDRE PUBLIC	84 484,25	14 610,60	45 505,35	13 000,00	57 738,45	11 867,30
10	PROTECTION JURIDIQUE	15 751,45	0	13 533,00	0	13 533,00	0
14	POLICE DU FEU	64 777,90	14 610,60	28 500,00	13 000,00	40 065,00	11 867,30
15	MILITAIRE	1 911,00	0	2 000,00	0	2 013,00	0
16	PROTECTION CIVILE	2 043,90	0	1 472,35	0	2 127,45	0
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	823 490,35	137 320,10	904 010,02	161 400,00	875 412,39	151 944,54
20	ECOLE ENFANTINE	52 828,20	0	49 076,85	0	42 279,60	0
21	CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE	485 285,82	23 684,20	480 923,92	7 000,00	494 411,44	9 965,30
218	PARTICIPATION AES	12 923,23	0	28 000,00	0	16 204,30	0
219	ACCUEIL EXTRASCOLAIRE	107 690,35	107 690,35	147 100,00	147 100,00	133 438,15	133 438,14
22	ECOLEES SPECIALISEES	106 105,25	0	107 709,25	0	112 227,25	0
23	FORMATION PROFESSIONNELLE	10 125,80	0	22 000,00	2 500,00	7 589,90	0
29	ADMINISTRATION SCOLAIRE	48 531,70	5 935,55	69 200,00	4 800,00	69 261,75	5 541,10
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	47 627,40	0	45 523,50	0	54 971,75	0
30	CULTURE	27 516,40	0	29 623,50	0	33 471,10	0
34	SPORT	17 115,35	0	13 400,00	0	20 117,00	0
35	AUTRES LOISIRS	2 995,65	0	2 500,00	0	1 383,65	0
4	SANTE	198 396,45	3 595,70	207 684,55	3 000,00	205 882,75	3 048,80
40	HOPITAUX	6 875,70	0	7 133,20	0	5 769,65	0
41	HOMES MEDICALISES	147 979,90	0	153 596,00	0	151 570,75	0
44	SOINS AMBULATOIRES	38 628,70	0	41 965,35	0	42 412,60	0
46	SERVICE MEDICAL DES ECOLES	3 029,50	3 595,70	4 000,00	3 000,00	4 435,20	3 048,80
47	CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES	1 862,65	0	1 000,00	0	1 694,55	0
5	AFFAIRES SOCIALES	331 834,00	3 128,10	346 095,60	10 091,00	302 942,50	18 812,20
50	AVS/APG/MIAC	2 003,10	104,10	1 001,00	91,00	1 195,35	106,60

COMPTES FONCTIONNEMENT 2017

2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION	823 490,35	137 320,10	904 010,02	161 400,00	875 412,39	151 944,54
3	CULTE, CULTURE ET LOISIRS	47 627,40	0	45 523,50	0	54 971,75	0
4	SANTE	198 396,45	3 585,70	207 684,55	3 000,00	205 682,75	3 046,60
5	AFFAIRES SOCIALES	331 834,00	3 128,10	346 095,60	10 091,00	302 942,50	18 812,20
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	101 791,15	320,00	124 360,00	0	123 458,85	6 452,40
7	PROTECTION - AMENAGEMENT DE L'ENVIRONNEMENT	480 196,00	459 511,99	309 750,00	268 450,00	374 200,44	346 562,06
8	ECONOMIE	5 384,60	0	5 061,80	0	5 052,05	0
9	FINANCES ET IMPOTS	577 082,07	2 329 242,50	478 643,28	2 215 864,13	657 354,66	2 388 274,65
	TOTALISATION	2 975 373,97	2 976 312,89	2 727 832,10	2 690 007,38	2 951 369,54	2 952 969,17
	Résultat		938,92	-37 824,72		1 579,63	0



les Liguessante de santé
du canton de Fribourg
die Gesundheitsligen
des Kantons Freiburg

Nos différentes associations assurent, sur mandat de l'Etat, des prestations médico-sociales de soutien et de prévention en faveur des malades concernés et leurs proches, à domicile ou dans nos lieux de consultations à Fribourg, Bulle, Estavayer-le-Lac et Morat.

Ligue fribourgeoise contre le cancer

- Conseil et soutien aux malades du cancer et à leurs proches
- Activités d'information et de prévention
- Registre des tumeurs

026 426 02 90 – info@liguecancer-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch

diabètefribourg

- Enseignement infirmier, diététique, soins et conseils pour les personnes diabétiques
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 80 – info@diabetefribourg.ch – www.diabetefribourg.ch

Ligue pulmonaire fribourgeoise

- Soins, conseils et soutien pour les malades respiratoires
- Remise des appareils respiratoires
- Activités d'information et de prévention

026 426 02 70 – info@liguepulmonaire-fr.ch – www.liguepulmonaire-fr.ch

Centre de dépistage du cancer du sein

- La mammographie de dépistage pour toutes les femmes dès 50 ans
- Informations sur la prévention et le dépistage du cancer du sein

026 425 54 00 – depistage@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch

Equipe mobile de soins palliatifs Voltigo

- Soutien, orientation et conseil lors de situations de maladies graves, pour les personnes concernées, les bénévoles et les professionnels

026 426 00 00 – voltigo@liguessante-fr.ch – www.liguecancer-fr.ch

Prévention et promotion de la santé

- Tabagisme : Aide à l'arrêt et campagnes de prévention
- Alimentation et activité physique
- Santé en entreprise
- Espace information-prévention au Quadrant avec programme d'activité

026 426 02 66 – info@liguessante-fr.ch – www.liguessante-fr.ch

Une banque pour tous.



www.bcf.ch



**Banque Cantonale
de Fribourg**

simplement ouvert